



**FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU  
SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE**

# MANUEL

DE PREPARATION DES

**EXAMENS  
NATIONAUX  
VOLONTAIRES**

**EDITION** 2020



**Département des Affaires Economiques et Sociales (DAES)  
Nations Unies**





## Objet et but de ce manuel

Le présent manuel est destiné à la préparation et à la présentation des Examens nationaux volontaires (ENV). Sa lecture devrait être associée à celle de la Proposition du Secrétaire général relative aux directives communes d'application volontaire sur les rapports aux fins des examens nationaux volontaires, présentés lors du Forum politique de haut niveau (FPHN) pour le développement durable. Lesdites directives sont jointes au présent manuel à l'annexe 2.

Le présent document vient compléter les directives du Secrétaire général, en ce sens qu'il fournit des informations de base pratiques sur les mesures que les pays pourraient prendre lors de la préparation des Examens nationaux volontaires. Il a été conçu pour apporter aux pays les éléments de base nécessaires à la préparation de leurs examens. Toutefois, ce document n'est pas exhaustif. Une série d'autres sources d'information, dont certaines sont indiquées dans le texte, peut également être utile aux pays.

Ce document a été mis à jour pour refléter les nouvelles informations et dates.

Pour consulter ce manuel en ligne ou les dernières informations sur les examens nationaux volontaires, rendez-vous sur <https://sustainabledevelopment.un.org/vnrs/>

Elaboré et mis à jour par le : DAES, novembre 2019

## Avant-propos



Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses 17 objectifs de développement durable (ODD) adoptés par l'ensemble des Etats membres des Nations Unies en septembre 2015 offrent à tous les pays et parties prenantes une feuille de route visionnaire pour l'édification d'un monde de prospérité durable, d'inclusion sociale et d'égalité, tout en préservant notre planète et en ne laissant personne de côté. Une telle mission n'est guère chose aisée. Si nous voulons réussir, apprendre les uns des autres, nous devons absolument entreprendre ce voyage ensemble. Un suivi et un examen efficaces de l'Agenda 2030 grâce à l'apprentissage par les pairs sont essentiels à un regain d'action et des progrès dans la réalisation de ces ODD ambitieux et interdépendants. Au cœur de ce processus se trouvent les Examens nationaux volontaires (ENV), qui sont devenus un élément essentiel de l'examen et de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et des ODD.

142 ENV ont été présentés au Forum politique de haut niveau (FPHN) pour le développement durable depuis 2016 et 50 autres examens devraient être présentés en juillet 2020. Le présent manuel, édité par le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies en sa qualité de Secrétariat du FPHN, explicite la proposition révisée du Secrétaire général relative à des directives communes d'application volontaire sur les rapports aux fins des ENV et présente plus de quatre années d'expérience partagée dans la mise en œuvre de ces examens et l'appui qui leur est apporté dans le cadre du Forum.

Elaboré grâce à un effort de collaboration, ce manuel fournit des informations pratiques sur les mesures que les pays peuvent prendre lors de la préparation d'un ENV. Il explique de manière pratique toutes les étapes de ladite préparation, de la communication de l'intention de le présenter à la présentation en tant que telle au FPHN, en passant par l'organisation et l'élaboration de l'examen, ses éléments constitutifs clés et ateliers préparatoires y

afférents. Comme de plus en plus de pays présentent leurs ENV pour la deuxième fois, le manuel contient également des recommandations sur la préparation des ENV ultérieurs.

Comme il a été souligné de façon récurrente, les ENV ne constituent pas une fin en soi, mais plutôt un moyen d'échanger des expériences, d'identifier des défis et d'accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Dans cet esprit, le manuel propose en outre des actions à entreprendre après la présentation des ENV. Il contient également deux annexes qui doivent être lues et utilisées conjointement avec le présent manuel : une liste de contrôle pour les préparatifs de l'ENV ainsi que la proposition révisée du Secrétaire général relative à des directives communes d'application volontaire sur les rapports aux fins des ENV.

Quoique l'on puisse difficilement s'attendre à ce qu'il mette en exergue toute la richesse du suivi et de l'examen au niveau national, j'ose espérer que le présent manuel servira de référence utile pour les pays qui entreprennent des ENV. Il se veut un outil visant à aider les pays dans leur périple vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable. Il sera peaufiné et mis à jour au rythme de l'acquisition d'expériences et de savoir à la faveur de l'approfondissement du processus d'ENV, y compris toute nouvelle orientation de l'Assemblée générale sur la base de son examen des résolutions sur le FPHN.



LIU Zhenmin

Sous-Secrétaire-général des Nations Unies aux Affaires économiques et sociales

# Sommaire

## Avant-propos

<b>A.</b>	<b>Mise en route : Initier un examen, comment s’y prendre ?</b> .....	<b>8</b>
	<i>Introduction</i> .....	<b>8</b>
	<i>Document d’orientation sur les examens</i> .....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
	<i>Comment annoncer un ENV</i> .....	<b>12</b>
<b>B.</b>	<b>Organisation et préparation de l’examen</b> .....	<b>13</b>
	<i>Premier examen et examens ultérieurs</i>	
<b>C.</b>	<b>Participation multipartite</b> .....	<b>19</b>
<b>D.</b>	<b>Principaux éléments constitutifs de la préparation des ENV</b> .....	<b>23</b>
	<i>Appropriation des ODD</i> .....	<b>24</b>
	<i>Intégration des ODD dans les cadres nationaux</i> .....	<b>27</b>
	<i>Intégration des trois dimensions du développement durable</i> .....	<b>32</b>
	<i>Ne laisser personne de côté</i> .....	<b>36</b>
	<i>Mécanismes Institutionnels</i> .....	<b>39</b>
	<i>Questions d’ordre structurel</i> .....	<b>42</b>
	<i>Objectifs et cibles</i> .....	<b>43</b>
	<i>Moyens de mise en œuvre</i> .....	<b>46</b>
	<i>Conclusion et prochaines étapes</i> .....	<b>49</b>
	<i>Annexes</i> .....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
<b>E.</b>	<b>Suivi et Examen</b> .....	<b>53</b>
<b>F.</b>	<b>Ateliers préparatoires et soumission des ENV</b> .....	<b>55</b>
	<i>Examen : délais de soumission au DAES</i> .....	<b>56</b>
<b>G.</b>	<b>Présentation de l’ENV au FPHN</b> .....	<b>59</b>

**H. Après la présentation..... 62**

**Annexe 1 : Préparation de l'ENV : la liste de contrôle..... 64**

**Annexe 2 : Proposition de directives communes d'application  
volontaire sur les rapports aux fins des examens nationaux volontaires  
au sein du forum politique de haut niveau..... 67**

**II. Principes directeurs ..... 68**

**III. Structure et contenu d'un rapport pour le FPHN..... 69**

**IV. Présentation au FPHN ..... 77**

---

## *Manuel de préparation des Examens nationaux volontaires*

---

### **A. Mise en route : Initier un examen, comment s’y prendre ?**

#### **Introduction**

Les examens nationaux volontaires (ENV) s’inscrivent dans le cadre du suivi et de l’examen du Programme de développement durable à l’horizon 2030 (ci-après Agenda 2030). Comme l’indique le paragraphe 84 dudit agenda, les examens réguliers au titre du Forum politique de haut niveau pour le développement durable (FPHN) sont effectués sur une base volontaire, pilotés par les Etats, entrepris tant par les pays développés que ceux en développement, et ouvriront la voie à des partenariats, notamment grâce à la participation des grands groupes<sup>1</sup> et d’autres parties prenantes concernées.<sup>2</sup>

Les ENV permettent le partage d’expériences, y compris les réussites, les défis et les enseignements à retenir, en vue d’accélérer la mise en œuvre

---

<sup>1</sup> En 1992, la première Conférence des Nations Unies sur l’environnement et le développement a reconnu que la réalisation du développement durable nécessiterait la participation active de tous les secteurs de la société. L’Agenda 21, adopté lors du Sommet de la Terre, a formalisé neuf secteurs de la société comme les principaux canaux par lesquels une large participation serait facilitée dans les activités des Nations Unies portant sur le développement durable. Ces secteurs sont officiellement appelés "grands groupes" et englobent : Femmes ; Enfants et jeunes ; Peuples autochtones ; Organisations non-gouvernementales ; Autorités locales ; Travailleurs et syndicats ; Affaires et industrie ; Communauté scientifique et technologique ; Agriculteurs. En 2012, la Conférence « Rio+20 » a réaffirmé l’importance de faire participer efficacement ces neuf secteurs de la société. En outre, les gouvernements ont invité d’autres parties prenantes, notamment des communautés locales, des groupes de volontaires et des fondations, des migrants et des familles, ainsi que des personnes âgées et des personnes handicapées, à participer aux processus des Nations Unies relatifs au développement durable.

<sup>2</sup> Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l’horizon 2030, [Résolution 70/1 de l’Assemblée générale](#). Pour de plus amples informations sur les examens et le mandat du FPHN, voir également la [Résolution 67/290 de l’Assemblée générale](#), par. 8.

de l'Agenda 2030. Ils sont plus significatifs lorsqu'ils impliquent un processus d'examen inclusif, participatif, transparent et approfondi aux niveaux national et infranational, lorsqu'ils sont fondés sur des données, produisent des leçons et des solutions tangibles, et lorsqu'ils sont suivis d'actions concrètes et d'une collaboration visant à donner une impulsion à la mise en œuvre des ODD. Quatre ans après le début de la mise en œuvre de l'Agenda 2030, l'ENV peut également être un outil utile pour montrer les progrès réalisés dans la mise en œuvre et l'impact des politiques et stratégies mises en place. Il est particulièrement important pour les pays présentant leur deuxième ENV de montrer les progrès accomplis depuis leur premier ENV. Ils sont encouragés à aborder en particulier les domaines qu'ils ont identifiés dans leur précédent ENV comme difficiles, et à ne pas répéter ce qui a déjà été présenté dans leur précédent ENV. L'accent devrait être mis sur la mise en œuvre et les progrès.

Le processus d'examen national volontaire ne devrait pas être dissocié de la mise en œuvre des ODD. Il s'agit d'un processus par lequel les pays font le point et évaluent le progrès fait ainsi que les insuffisances dans la mise en œuvre des objectifs et des cibles. Ce processus ne constitue pas une fin en soi mais permet à un pays de planifier des politiques publiques, des structures et des processus plus appropriés, ainsi que de réviser ses objectifs de développement national pour en assurer la réalisation effective. L'ENV peut servir de catalyseur à la mise en œuvre nationale des ODD, au renforcement de la coordination et à l'adoption d'une approche pangouvernementale et une approche de l'ensemble de la société. Il peut contribuer à renforcer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre et à identifier les domaines où une aide supplémentaire est nécessaire. Il peut également être un puissant outil de communication pour sensibiliser le gouvernement et la société à l'Agenda 2030 et à la mise en œuvre des ODD.

Les ENV visent à suivre, dans tous les pays, les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030, y compris les ODD et leurs cibles, tout en respectant leur nature universelle et intégrée ainsi que l'ensemble des dimensions du développement durable. Les principes directeurs des processus de suivi et d'examen, contenus dans le paragraphe 74,

préconisent, parmi d'autres, que les ENV seront fondés sur la connaissance et l'analyse des faits. Ils revêtiront pour tous un caractère ouvert, non sélectif, participatif et transparent, et accorderont une attention particulière aux plus pauvres, aux plus vulnérables et à ceux qui sont les plus défavorisés.<sup>3</sup>

Le FPHN se réunit tous les mois de juillet pendant huit jours sous les auspices du Conseil économique et social (ECOSOC). Tous les quatre ans le FPHN se réunit également sous les auspices de l'Assemblée générale au niveau des Chefs d'Etat et de Gouvernement. Par conséquent, en 2019, le FPHN s'est réuni deux fois : en juillet sous les auspices de l'ECOSOC, et en septembre sous les auspices de l'Assemblée générale, le «Sommet des ODD». En 2020, le FPHN se réunira une fois, en juillet sous les auspices de l'ECOSOC - les ENV seront présentés à cette occasion. Les 27 pays qui préparent leur ENV pour la première fois le présenteront pendant les trois jours du segment ministériel du Forum, 30 minutes étant allouées à chaque pays pour sa présentation, tandis que 22 pays procédant à un ENV pour la deuxième ou troisième fois le présenteront les 13 et 14 juillet en format panel, avec 20 minutes allouées à chaque pays.<sup>4</sup> En 2020, le segment ministériel se tiendra du 14 au 16 juillet au Siège des Nations Unies à New York.

Les sessions du FPHN sont convoquées par le président du Conseil économique et social, qui est l'ambassadeur et représentant permanent d'un Etat membre auprès des Nations Unies à New York élu

---

<sup>3</sup> [Résolution 70/1 de l'Assemblée générale](#), par. 74.

<sup>4</sup> Dans sa lettre du 12 septembre 2019, la Présidente du Conseil économique et social a informé que les 27 pays suivants ont été retenus pour présenter leur ENV pour la première fois: Autriche, Barbade, Brunei Darussalam, Bulgarie, Burundi, États fédérés de Micronésie, État plurinational de Bolivie, Fédération de Russie, Gambie, Îles Salomon, Kirghizistan, Libéria, Libye, Macédoine du Nord, Malawi, Mozambique, Ouzbékistan, Papouasie-Nouvelle Guinée, République arabe syrienne, République démocratique du Congo, République de Moldova, République populaire démocratique de Corée, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Seychelles, Trinité-et-Tobago, Ukraine, et Zambie. Vingt-deux pays effectuant leur deuxième examen et un pays son troisième examen, dans l'intervalle de deux ans ou plus depuis leur premier ENV, présenteront leurs ENV le 13 et 14 juillet 2020. Ces pays sont les suivants : Argentine, Arménie, Bangladesh, Belize, Bénin, Costa Rica, Équateur, Estonie, Finlande, Géorgie, Honduras, Inde, Kenya, Maroc, Népal, Niger, Nigéria, Panama, Pérou, Samoa, Slovaquie, Ouganda et Zimbabwe.

pour un mandat d'un an. Le Président convoque le FPHN lorsque celui-ci se réunit sous les auspices de l'ECOSOC et, en cette qualité, en approuve le programme, y compris les présentations des ENV. L'actuelle Présidente de l'ECOSOC est Son Excellence Mme Mona Juul, Ambassadeur et Représentante permanente de Norvège auprès des Nations Unies à New York. Elle présidera les ENV de 2020, assistée de quatre vice-présidents du Conseil.

Le FPHN effectue également des examens thématiques de l'état d'avancement des ODD, y compris des questions transversales.<sup>5</sup> La session en cours de l'Assemblée générale examinera les résolutions sur le FPHN<sup>6</sup> qui décideront du futur programme de travail du FPHN.

158 examens nationaux volontaires ont déjà été effectués au titre du FPHN (22 en 2016, 43 en 2017, 46 en 2018 et 47 en 2019) par 142 pays, quinze pays ayant présenté plusieurs fois). Ces ENV et leurs messages clés sont disponibles sur <https://sustainabledevelopment.un.org/vnrs>. 50 pays présenteront en 2020.

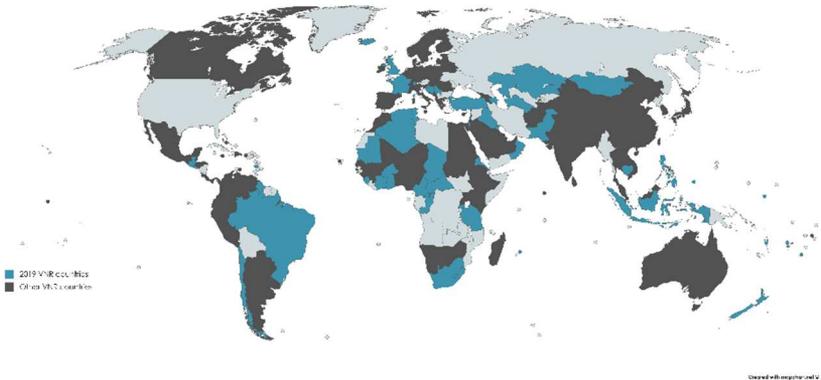


Figure 1 : Carte de la répartition des pays effectuant des examens nationaux volontaires pour la période 2016-2020

<sup>5</sup> [Résolution 70/1 de l'Assemblée générale](#), par. 85.

<sup>6</sup> Résolutions de l'Assemblée générale [67/299](#) et [70/299](#)

## Comment annoncer un ENV

Etant donné que le président de l'ECOSOC convoque le FPHN, la pratique est que les pays notifient au bureau du président leur intention de procéder à un ENV.

Par conséquent, il n'existe pas de formulaire d'inscription ni de modèle à cet effet. Une fois qu'un pays a décidé de mener un examen, cette décision est communiquée au Président par lettre envoyée par son Représentant permanent auprès des Nations Unies. Veuillez-vous référer à la figure 2 pour un exemple de lettre.

Le Président informe les pays des questions relatives aux ENV au moyen des lettres adressées à leur mission permanente à New York. En septembre 2019, la Présidente a informé les pays que la liste des ENV pour 2020 avait été clôturée : 49 pays présenteront leurs ENV lors du FPHN en 2020. Les pays qui ne figurent pas sur cette liste ont été invités à présenter au FPHN de 2021 ou lors de Forums ultérieurs, tout en sachant que la priorité sera donnée aux pays effectuant un ENV pour la première fois. Une liste de pays s'étant portés volontaires est disponible pour toutes les années sur le site web du FPHN. <https://sustainabledevelopment.un.org/vnrs/>

S.E. [Nom de l'Ambassadeur],  
Président du Conseil économique et social,  
des Nations Unies

Réf : Forum politique de haut niveau pour le développement durable (FPHN), prévu en juillet [année] sous les auspices du Conseil économique et social (ECOSOC)

Excellence,

En référence à la résolution 70/1 de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de solliciter l'inscription de/du/de la [nom du pays] sur la liste des pays participant aux examens nationaux volontaires (ENV) prévus dans le cadre du FPHN de l'année [année].

Le/la [Nom du pays] accorde une grande importance à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et attend avec intérêt le partage d'expériences, notamment les réussites, les défis et les enseignements.

Dans l'attente d'un prompt accusé de réception de la présente, je vous prie d'agréer, Excellence, l'assurance de ma très haute considération.

(Signature)

Figure 2 : Modèle de faire-part d'une décision de mener un ENV

## B. Organisation et préparation de l'examen

### Premier examen et examens ultérieurs

De façon générale, l'examen est composé de plusieurs grandes phases, dont certaines sont concomitantes. Parmi celles-ci figurent : la préparation initiale et l'organisation, la préparation de l'ENV, y compris l'implication des parties prenantes, et sa présentation au FPHN. Ces derniers aspects seront abordés plus loin dans ce document.

Les deuxième ou troisième examen commenceront de plus en plus à prédominer dans les futures réunions du FPHN: lors du FPHN de 2020, 22 pays devraient réaliser leur deuxième ENV et un pays son troisième ENV. Dans ce contexte, le premier rapport, qui est souvent une évaluation de base de la mise en œuvre de l'Agenda 2030, pourrait être suivi dans les rapports ultérieurs par un résumé et une analyse des initiatives et actions déployées depuis le dernier ENV; comment les défis de mise en œuvre, y compris les défis persistants, ont été surmontés; une couverture plus approfondie des bonnes pratiques adoptées ou suivies par le pays et des enseignements tirés de l'expérience; et une analyse de problèmes nouveaux ou émergents. Il pourrait également contenir une description d'une feuille de route pour la mise en œuvre et un cadre financier.

## Exemples tirés des pays

En 2016, **la Colombie** a présenté son premier examen national volontaire. Celui-ci a montré les expériences d'inclusion des ODD dans le plan national de développement 2014-2018 et les plans de développement territoriaux 2016-2019, créant une coopération intersectorielle pour la mise en œuvre des ODD. Dans l'ENV de 2019, deux ans après, après la signature de l'Accord de paix, le pays signale qu'il est en bonne voie dans la mise en œuvre du développement durable et cet ENV contient des indicateurs nationaux, des objectifs quantifiables, des responsabilités institutionnelles, des priorités et une mise en œuvre infranationale à travers renforcement du système statistique afin d'atteindre les ODD.

*Tiré de l'ENV de Colombie, 2019*

**L'Indonésie** dans son deuxième ENV en 2019 souligne que depuis deux ans, les enseignements tirés de l'ENV 2017 servent de référence pour améliorer l'efficacité des politiques nationales et locales de l'Indonésie. Les données utilisées dans le rapport 2019 proviennent principalement de *Statistics Indonesia* et des ministères et organismes concernés. Ainsi, par exemple, il montre une amélioration de l'ODD 4 en disant qu'entre 2015 et 2018, le taux net de fréquentation ajusté dans l'enseignement avant l'école primaire est passé de 79,4% à 83,3%, le taux brut de scolarisation au premier cycle du secondaire est passé de 91,17% à 91,52%, au deuxième cycle du secondaire est passé de 78,02% à 80,68% et le niveau tertiaire est passé de 25,26% à 30,19%.

*Tiré de l'ENV de l'Indonésie, 2019*

La plupart des pays ayant procédé à des ENV jusqu'à présent ont souligné les défis que présente la préparation d'un ENV dans un délai court. Ainsi, il est conseillé de commencer le processus le plus tôt possible, en établissant un plan de travail prenant en compte les principaux livrables et les délais des préparatifs nationaux.

L'élaboration du plan de travail/de la feuille de route de l'examen devrait tenir compte des éléments suivants :

- **Plan de travail/feuille de route** : Développer un plan de travail/feuille de route avec les étapes clés correspondant aux

délais fixés pour le FPHN. Les plans de travail/feuilles de route et calendriers finalisés devraient être largement diffusés aux partenaires gouvernementaux et aux parties prenantes. Planifiez l'envoi des messages clés au Secrétariat du FPHN le **1 mai 2020**, et celui du rapport complet le **12 juin 2020**. Les deux seront abordés plus en détail dans la section F ci-dessous. Les supports audiovisuels doivent être soumis au DAES avant le 19 juin 2020.

- **Structure de coordination** : Une entité publique doit être chargée de la coordination générale de l'ENV. Celle-ci pourrait être un organisme/une institution déjà en place ou un arrangement ad hoc, par exemple un ministère / agence principal, ou un groupe interministériel intégré, un bureau de coordination ou un comité avec l'engagement des autres parties prenantes dès le début du processus.

Un petit groupe consultatif pourrait être envisagé pour diriger le processus de rédaction de l'ENV. En outre, afin de fournir des informations et des données, l'on devrait envisager la collaboration avec d'autres ministères, organismes et parties prenantes concernés. La rédaction de l'ENV devrait être pilotée par le gouvernement afin de permettre une meilleure appropriation du processus par le pays.

- **Ressources** : Déterminez les coûts estimatifs de la réalisation et de la rédaction de l'examen et, au besoin, les sources de financement possibles. Des coûts supplémentaires peuvent être encourus dans l'organisation des réunions et des consultations des parties prenantes, les voyages des fonctionnaires, la production du rapport (édition, mise en page, traduction), ainsi que la préparation de supports audiovisuels, par exemple les vidéos, pour la présentation de l'ENV au FPHN. En outre, des ressources humaines et techniques devront être consacrées à sa préparation.
- **Domaine d'application de l'ENV** : Il serait important qu'un ENV montre comment l'ENV fait partie de la mise en œuvre nationale de l'Agenda 2030 et des ODD et indique les mesures que le pays a l'intention de prendre pour accélérer leur mise en œuvre dans le cadre de la décennie d'action et de réalisation lancée au

Sommet sur les ODD en septembre 2019<sup>7</sup>. Les ENV étant des examens nationaux, les directives communes d'application volontaire du Secrétaire général encouragent les pays à rendre compte des progrès réalisés par rapport aux 17 ODD. Si des objectifs prioritaires sont identifiés au niveau national, les pays pourraient les aborder plus en détail. Le rapport pourrait montrer l'étape à laquelle le pays se trouve dans le cycle de planification national et indiquer si la stratégie ou le plan national, la législation, le budget, les politiques publiques ont été mis à jour ou alignés sur les ODD et comment cela a contribué à la mise en œuvre nationale, y compris l'examen de la cohérence des politiques et des interconnexions. Les pays sont encouragés à être précis dans l'identification des principaux défis et difficultés rencontrés dans la mise en œuvre des ODD dans leur ensemble et comment ils prévoient de surmonter ces obstacles.

- Envisagez d'aborder de manière franche les succès, les défis et les enseignements tirés afin d'accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et identifier les domaines où une assistance est nécessaire.
- **Projet de plan et collecte d'informations** : Rédigez un plan préliminaire et déterminez la structure de l'examen. L'expérience des pays qui ont déjà préparé un examen démontre qu'il est utile de définir une limite de pages au début du processus. Pour recueillir des contributions, préparez une liste des organismes et des agences qui fourniront des données et des informations destinées à l'examen. Le bureau ou l'institut national de la statistique (BNS) et les ministères compétents sont d'une importance particulière à cet effet, mais d'autres structures, par exemple les universités et les groupes de réflexion, peuvent également apporter leur contribution.
- **Elaboration d'un plan d'engagement des parties prenantes** : Identifiez les principales parties prenantes ainsi que les méthodes d'engagement et envisagez les outils en ligne ainsi que d'autres moyens par lesquels des contributions des parties

---

<sup>7</sup> Déclaration politique issue du forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous les auspices de l'Assemblée générale le 15 Octobre 2019

[\(A/RES/74/4\)](#)

prenantes pourraient être recueillies. Tous les secteurs et niveaux de gouvernement, la société civile, le secteur privé, les syndicats, les membres du parlement et les institutions nationales des droits de l'homme devraient être considérés (voir graphique 4). La nomination d'un point focal pour assurer la liaison avec les parties prenantes peut faciliter la communication et le suivi. Il peut également être envisagé d'établir un mécanisme plus institutionnalisé pour impliquer les parties prenantes, qui peut être utilisé pour une future implication dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

- **Données :** L'accès à des données de haut qualité, actualisées et ventilées est d'une importance capitale pour l'ENV. Les contacts avec l'agence nationale de la statistique et d'autres pourvoyeurs de données devraient faire partie du processus de planification. Si celui-ci comporte une annexe statistique, des statistiques plus détaillées sur les avancées réalisées peuvent y figurer.<sup>8</sup> Le Centre de données ouvertes des Nations Unies pour ODD ([Open SDG Data Hub](https://datahub.io/)) pourrait être une bonne ressource si les données nationales ne sont pas disponibles.
- **Enseignements tirés des rapports existants :** Appuyez-vous sur les plateformes et processus nationaux existants, qui pourraient contribuer à la rédaction et au processus d'analyse de l'ENV. Quelques exemples :
  - Les cadres nationaux tels que les plans nationaux de développement et les stratégies nationales de développement durable ;
  - Les rapports présentés aux organismes internationaux, notamment ceux inscrits au titre des traités relatifs aux droits de l'homme comme, par exemple, l'Examen périodique universel (EPU), et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), d'autres traités et conventions internationaux, ainsi que d'autres rapports tels que les Contributions déterminées au niveau national (CDN) relatifs à l'Accord de Paris ou des

---

<sup>8</sup> Le Cadre global des indicateurs a été adopté par l'Assemblée générale le 6 juillet 2017. Pour en savoir davantage, consultez le site : <https://unstats.un.org/sdgs/indicators/indicators-list/>

rapports soumis en application d'accords multilatéraux sur l'environnement;

- Les rapports relatifs aux ODD établis au niveau national en collaboration avec l'Equipe Pays des Nations Unies (EPNU) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le cas échéant.
- **Budget temps** : Mettez en place un processus et un calendrier pour l'édition technique, ainsi que la validation de l'ENV et de ses principaux messages au niveau supérieur. Cette démarche devrait permettre l'intégration des contributions du gouvernement et d'autres parties prenantes. Gardez également à l'esprit le temps de production et de validation des documents audiovisuels sur la mise en œuvre des ODD qui seront utilisés lors de la présentation de l'ENV.

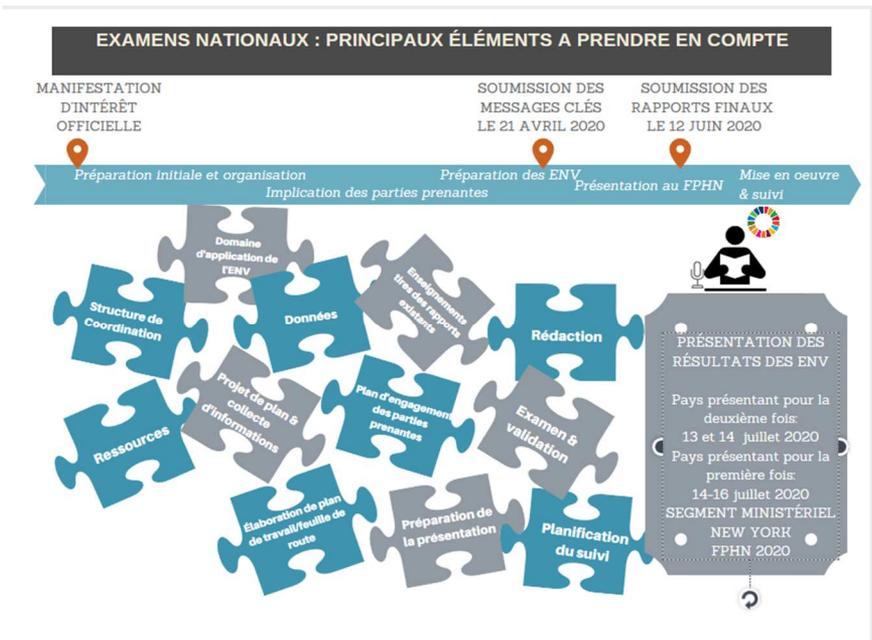


Figure 3 : Eléments clés de l'organisation et de la préparation (DAES)

**Conseils :**

Les directives communes d'application volontaire visant à aider les pays à soumettre des rapports sur les objectifs de développement durable (2017),

préparées par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD), contiennent des outils et des suggestions pour la préparation des examens au niveau national, qui peuvent servir à la préparation de l'ENV.<sup>9</sup> Il existe d'autres ressources en ligne destinées à aider et à soutenir les pays dans la mise en œuvre des ODD.<sup>10</sup>

- ✓ Les pays sont encouragés à apprendre de l'expérience d'autres pays. Les exemples présentés ci-dessous ont été tirés des ENV de 2018, pourtant les pays peuvent également se référer à tout autre ENV à l'appui de leurs propres préparatifs.
- ✓ Un appui au renforcement des capacités est également disponible pour les pays. Le Département des affaires économiques et sociales (DAES) organise des ateliers à l'intention de tous les pays participants aux ENV, conçus pour faciliter l'apprentissage entre pairs sur les préparatifs de ces examens. Ces ateliers sont abordés plus loin dans ce document. Un appui supplémentaire au renforcement des capacités est disponible auprès du système des Nations Unies, notamment à la demande auprès du DAES en envoyant une lettre au Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales pour lui demander son soutien.

## C. Participation multipartite

Un des principes fondateurs de l'Agenda 2030 est l'ambition de se doter de processus de mise en œuvre et de l'examen du progrès participatifs et inclusifs à tous les niveaux, englobant tous les secteurs de l'Etat, de la société civile et du secteur privé, les Parlementaires et les institutions nationales des droits de l'homme, parmi d'autres. La participation et la consultation renforcent l'appropriation de l'Agenda 2030 par la population. L'Agenda 2030 repose sur un partenariat revitalisé pour le développement durable et les parties prenantes sont reconnues comme des partenaires précieux pour la mise en œuvre des objectifs et pour la sensibilisation du public. Les parties prenantes ont été activement impliquées tout au long du processus de négociation, de mise en œuvre,

---

<sup>9</sup> Disponible au : <https://undg.org/document/guidelines-to-support-country-reporting-on-the-sustainable-developmentgoals/>;

<sup>10</sup> Veuillez consulter, par exemple :

<http://www.2030agenda.undp.org/content/2030agenda/en/home/resources/tools-and-guidelines-for-development-practitioners.html>

de suivi et d'examen de l'Agenda 2030 à tous les niveaux dans de nombreux pays du monde. Cette participation favorise des décisions efficaces, en donnant aux groupes étant concernés par ces décisions, la possibilité de communiquer leurs besoins et leurs intérêts. De même, la participation des parties prenantes peut aider les gouvernements à mieux adapter des politiques publiques, ainsi que soutenir la mise en œuvre et l'examen de ces dernières.

La participation et la consultation permettent également d'assurer l'appropriation de l'Agenda 2030 et contribuent à une approche de l'ensemble de la société à la mise en œuvre des ODD. L'Agenda 2030 encourage les parties prenantes à s'impliquer activement tout au long du processus de conception, de mise en œuvre, de suivi et d'examen de l'Agenda 2030.

Un **plan d'implication des parties prenantes** peut être utilisé, entre autres, pour définir l'objectif stratégique des consultations ; afin d'esquisser un processus de consultation, les parties prenantes à consulter, les moyens, les techniques et méthodes de consultation (ateliers en face à face, plateformes en ligne, groupes de discussion, observations écrites), ainsi que la façon de documenter le processus de consultation. Tout au long du processus, il conviendrait de réfléchir à comment les parties prenantes concernées pourraient être soutenues dans la collecte d'informations ; à comment leurs contributions seront reflétées dans le rapport final ; et à la manière dont la participation continue des parties prenantes sera prise en compte dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Parmi les activités potentielles figurent le contact avec les organes législatifs, les gouvernements sub-nationaux et locaux, le public, la société civile et le secteur privé et la communication des points d'entrée pour la participation des parties prenantes à la préparation du ENV et à la mise en œuvre de l'Agenda 2030. En outre, des efforts pourraient être déployés pour identifier des voix représentatives des groupes marginalisés et leur permettre de participer de manière significative au processus. En ce qui concerne la sensibilisation, elle comporte une série d'activités telles que la simplification et la traduction des ODD dans les langues locales, ainsi que

leur intégration dans les programmes d'enseignement scolaire et universitaire.

Les questions suivantes pourraient être envisagées :

- Quels sont les mécanismes et plateformes disponibles afin d'assurer la contribution des parties prenantes de la société civile et du secteur privé à l'ENV et à la mise en œuvre des ODD ?
- Qui peut participer ? Existe-t-il des organismes fédérateurs à consulter ou faudrait-il créer des processus de consultation ciblés en l'absence d'organes ou de forums multipartites ?
- Quelle est la combinaison souhaitée entre les options de participation en face à face et en ligne ?
- Comment le gouvernement prend-il en compte les points de vue des parties prenantes lors de l'élaboration de son plan de mise en œuvre de l'Agenda 2030 ?
- Quels partenariats, y compris avec le secteur privé, ont été mis en place pour la mise en œuvre des ODD ? Considérez des exemples qui pourraient être présentés en tant que bonnes pratiques.
  - Comment les contributions des parties prenantes peuvent-elles être présentées dans le rapport VNR ?

## Exemples tirés des pays

La participation du **Lesotho** au processus ENV 2019 a été une bonne expérience d'apprentissage pour le gouvernement à travers les ministères, départements et agences (MDA), le secteur privé, les OSC, le monde universitaire et des groupes comme les enfants, les jeunes, les femmes et les personnes handicapées. Grâce à ce processus, le plaidoyer, l'éducation du public et la sensibilisation aux ODD dans les districts du Lesotho - ruraux et urbains, et parmi les différentes parties prenantes, ont été renforcés. Le Comité directeur technique national du Lesotho pour la mise en œuvre du programme de développement durable est présidé par le secrétaire principal du ministère de la Planification du développement, avec une composition multipartite comprenant: les secrétaires principaux des ministères (PS), l'équipe de pays des Nations Unies (UNCT), les partenaires de développement, Chefs d'agences gouvernementales, chefs d'OSC, chefs d'ONG, directeurs généraux et chefs de syndicats. Sa responsabilité est de donner une direction technique et une assurance qualité à la mise en œuvre, au suivi et à la communication des ODD.

*Tiré de l'ENV de Lesotho, 2019*

Au **Guatemala**, les consultations du secteur public pour le rapport d'ENV ont couvert les niveaux départemental, municipal et régional. Les 22 ateliers départementaux ont été organisés par les unités techniques départementales, qui comprenaient des représentants de la société civile et des maires. Les ateliers régionaux ont été organisés par les conseils régionaux de développement urbain et rural (COREDUR), avec la facilitation des organisateurs communautaires avec lesquels ils travaillent. Les organisateurs communautaires ont pu reproduire ces ateliers du niveau central au niveau local. Enfin, les consultations municipales se sont déroulées via des questionnaires ad hoc préparés avec l'aide d'experts régionaux. Cela a abouti à 152 réponses, ce qui représente 44% des municipalités du pays.

*Tiré de l'ENV de Guatemala, 2019*

### Conseil :

- ✓ Les parties prenantes de différents pays et de divers secteurs ont coordonné leurs efforts pour rédiger des rapports dits « Spotlight » reflétant leurs perspectives sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Des coalitions nationales de la société civile travaillant sur les objectifs de développement durable ont été

mises en place dans plusieurs pays<sup>11</sup> et d'habitude dirigent la rédaction de ces rapports.

- ✓ Depuis 2016, le Département des affaires économiques et sociales (DAES) et l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) se sont associés pour développer un cours en ligne destiné aux responsables gouvernementaux chargés de l'intégration et du suivi des ODD. Pour davantage d'information veuillez consulter : <https://www.unitar.org/stakeholders-engagement-implementation-sdgs-giving-countries-best-chances-succeed>
- ✓ Webinars organisés par le DAES pour les parties prenantes.

## D. Principaux éléments constitutifs de la préparation des ENV

De façon générale, les rubriques présentées plus bas suivent celles des directives mises à jour du Secrétaire général évoquées ci-dessus.<sup>12</sup> Un certain nombre d'étapes décrites ci-dessous peuvent avoir lieu simultanément et en continu. Ces directives communes d'application volontaire indiquent clairement qu'il incombe à chaque pays de déterminer le domaine d'application de son examen et le format de présentation des conclusions. Toutefois, les pays peuvent s'appuyer sur les éléments présentés dans les directives pour le cadrage des préparatifs de leurs ENV.

L'examen devrait indiquer les mesures prises par le pays pour mettre en œuvre l'Agenda 2030, y compris les objectifs et les cibles, et présenter une évaluation de résultats obtenus sur le terrain. La mise en œuvre doit être plus visible au fil du temps, et le pays devrait faire ressortir clairement les mesures concrètes qu'il a prises pour assurer la réalisation

---

<sup>11</sup> Pour d'avantage d'information, veuillez consulter : <http://www.together2030.org/wp-content/uploads/2018/03/FINAL-Mapping-of-National-CSO-coalitions-on-SDGs-March-2018.pdf>

<sup>12</sup> Les exemples donnés dans cette rubrique illustrent les réalisations des pays ayant déjà présenté leurs ENV. D'autres exemples de bonnes pratiques sont disponibles dans les résultats des ENV en soi. Les directives communes d'application volontaire mises à jour en octobre 2019 sont jointes au présent document à l'annexe 2.

de l'Agenda. La description des progrès dans la mise en œuvre devrait s'appuyer sur des données, un suivi et une évaluation.

Dans les premières parties de l'examen (**Déclaration liminaire, Faits saillants, Introduction, Méthodologie du processus de préparation de l'examen**), les pays sont invités à donner un aperçu de leur propre contexte et des objectifs nationaux généraux et des informations sur le processus entier. Ils peuvent présenter deux ou trois exemples de bonnes pratiques, d'enseignements tirés et de défis sur lesquels ils souhaitent échanger avec d'autres pays. Les pays peuvent également présenter une vue d'ensemble de l'examen national volontaire, notamment le processus de préparation et la participation des différents secteurs et niveaux de gouvernement et de plusieurs parties prenantes, ainsi que les domaines dans lesquels le pays nécessite un appui, particulièrement en termes de financement, de renforcement des capacités, de technologie et de partenariats. Les pays pourraient fournir des informations sur la manière dont le gouvernement a répondu à la nature intégrée et indivisible des objectifs de développement durable et au principe de ne laisser personne de côté. Les pays sont également encouragés à intégrer une perspective de genre dans toutes les sections du rapport. L'introduction pourrait également présenter des liens vers d'autres accords internationaux tels que le Programme d'action d'Addis-Abeba, l'Accord de Paris et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe.

### **Appropriation des ODD**

L'appropriation nationale des ODD est directement liée à la rubrique relative à la participation multipartite énoncée ci-dessus. La sensibilisation et la diffusion des informations relatives aux ODD dans toutes les ramifications et à tous les échelons du gouvernement et auprès des parties prenantes constitue une dimension essentielle et permanente de la création d'un environnement favorable. En outre, la création de processus participatifs et inclusifs, une exigence primordiale de l'Agenda 2030, peut aider à créer un sentiment d'appropriation. Créer ce dernier consiste à faire en sorte que tous les membres de la société soient informés de l'Agenda 2030 et soient pleinement associés à la mise en œuvre, à la collecte d'information et au suivi. L'examen constant des objectifs et des cibles par les acteurs nationaux ainsi que l'implication

conséquence de toutes les parties prenantes, notamment par le biais des mécanismes de suivi et d'examen, est important pour le maintien de l'appropriation des ODD.

Quelques questions à envisager :

- Comment impliquer l'ensemble des secteurs et échelons de l'Etat (aux niveaux local et infranational) dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 ? Ont-ils préparé leurs propres examens locaux volontaires?
- Comment le Parlement est-il impliqué dans la préparation de l'ENV et la mise en œuvre des ODD ?
- Que fait-on pour assurer constamment l'examen inclusif et participatif des ODD au niveau national ? Les ODD ont-ils été adoptés par des organismes, par exemple les institutions suprêmes de contrôle, ou intégrés dans les systèmes de suivi et d'évaluation de la performance ?
- Comment cibler la sensibilisation afin d'assurer d'atteindre des groupes vulnérables et marginalisés et pour que personne ne soit laissé de côté ?
- Les actions de tous les niveaux de gouvernement et de tous les acteurs ont-elles été correctement reflétées dans le rapport d'ENV?

### ***Exemples tirés des pays***

**Le Cambodge** s'est engagé dans le plaidoyer et l'engagement citoyen. En tant que niveau de gouvernement le plus proche de la population, les administrations locales sont bien placées pour accroître la sensibilisation et la pertinence des ODD. Les gouvernements aux niveau sub-national comblent le fossé entre le gouvernement central et les citoyens et joueront un rôle important dans la promotion de la participation des organisations de la société civile, du secteur privé, des universités et d'autres organisations communautaires. Les élus locaux, en particulier, ont un mandat démocratique pour diriger les développements et peuvent être tenus responsables. Les activités de sensibilisation viseront à accroître l'engagement des citoyens et des communautés locales afin de promouvoir leur sentiment d'appropriation de l'Agenda et leur participation à la réalisation des ODD au niveau local. Les gouvernements locaux seront soutenus pour adopter l'Agenda 2030 en tant

que cadre d'action et mettre en place des mécanismes permettant la participation des citoyens et la responsabilité institutionnelle.

*Tiré de l'ENV du Cambodge, 2019*

**Le Congo** a officiellement lancé l'Agenda 2030 le 12 décembre 2016, sous le haut patronage du Premier Ministre, Chef du Gouvernement. Au cours de cette cérémonie de lancement, l'architecture des ODD et la feuille de route ont été présentées et adoptées. La feuille de route prévoyait entre autres des activités de vulgarisation des ODD auprès des parlementaires et des élus locaux (conseillers), des directeurs des études et de la planification, de la société civile, de la jeunesse et du grand public. L'appropriation par les Parlementaires, la Direction des Etudes et de la Planification (DEP) et la société civile y compris le secteur privé s'est fait à travers les ateliers de contextualisation des ODD organisé par le Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale, en partenariat avec le PNUD. L'acculturation de l'Agenda 2030 par la jeunesse, donc par les générations futures, et par le grand public passe principalement par l'information, notamment via les médias traditionnels (panneaux publicitaires, télé, radio, presse écrite...) et les réseaux sociaux, et par des campagnes de sensibilisation.

*Tiré de l'ENV du Congo, 2019*

**En Islande**, un accent particulier est mis sur la diffusion d'informations sur les objectifs de développement durable, car il est clair qu'ils ne seront pas atteints sans une large participation du grand public, du monde universitaire, de la société civile et du secteur privé. À cette fin, en 2018, un chargé de communication spécial pour les ODD a été nommé par le ministère des Affaires étrangères, pour élaborer et produire du matériel d'information afin de sensibiliser et de comprendre les objectifs et d'accorder une attention particulière à leur intégration dans les activités du gouvernement. En mars 2018, une campagne promotionnelle a été lancée auprès de tous les principaux médias du pays sur les ODD sous le titre «Ayons de bonnes nouvelles à raconter en 2030». Comme les objectifs visent à progresser dans tous les principaux domaines de la société à l'échelle mondiale, la campagne a tenté d'identifier quelles pourraient être les bonnes nouvelles à l'avenir, si les objectifs sont atteints. L'objectif était d'attirer l'attention sur les ODD afin de promouvoir la participation du public à leur mise en œuvre. De courtes vidéos ont été diffusées à la télévision, sur les réseaux sociaux (Facebook et YouTube) et dans les cinémas, et des bannières publicitaires en ligne et des publicités pleine page ont été publiées dans les médias islandais.

*Tiré de l'ENV d'Islande, 2019*

Au **Timor-Leste**, en raison du contexte du pays en tant que pays affecté par un conflit, la priorité était d'utiliser le processus d'ENV comme plateforme pour approfondir la sensibilisation et les discussions sur le développement durable au Timor-Leste. L'objectif était de garantir un espace pour permettre aux citoyens à tous les niveaux, de différents horizons, de faire part de leurs expériences de développement durable dans le pays.

*Tiré de l'ENV du Timor-Leste I, 2019*

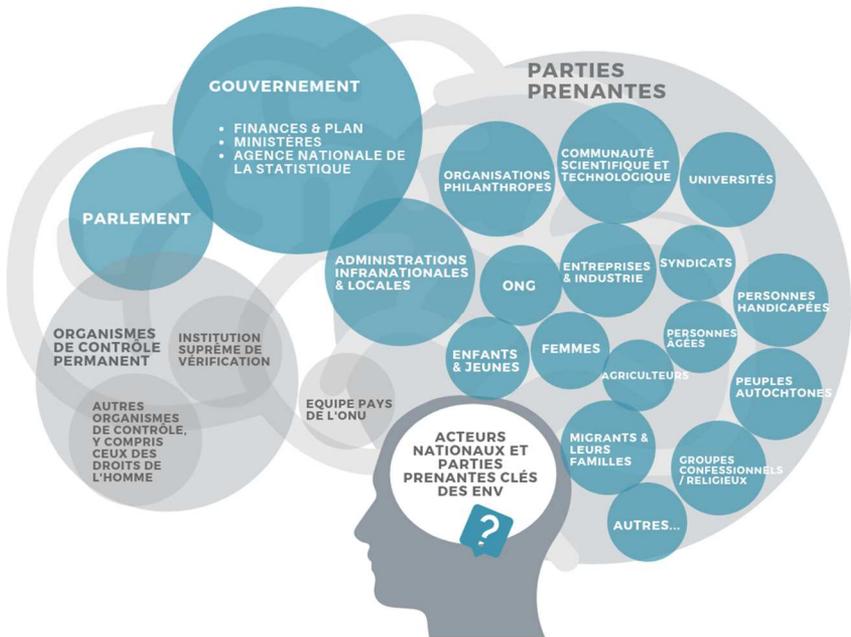


Figure 4 : Carte indicative des principaux acteurs et parties prenantes nationaux (DAES)

### Intégration des ODD dans les cadres nationaux

La mise en œuvre effective des ODD dépend de leur intégration dans tous les cadres nationaux pertinents. L'ENV doit permettre d'analyser le niveau de correspondance entre ces cadres et les objectifs de développement durable et de déterminer l'existence d'éventuelles lacunes importantes. Les pays devraient indiquer, de façon précise, les principaux défis et difficultés rencontrés dans la mise en œuvre des ODD,

et sont encouragés à présenter une analyse de leurs causes et comment ils envisagent de surmonter ces obstacles. Diverses lois, directives et politiques devraient faire l'objet d'un examen visant à évaluer l'alignement du pays aux ODD, notamment :

- les documents de vision nationale ;
- le plan de développement national ou la stratégie de développement durable ;
- cadres financiers intégrés et autres politiques budgétaires;
- les politiques, stratégies, plans et programmes sectoriels ;
- la législation ;
- les plans de développement infranationaux et des collectivités locales, ainsi que les lois, politiques publiques, stratégies et programmes.

Il y a des outils simples permettant d'explorer l'alignement entre les cadres nationaux existants et les ODD. Vous trouverez ci-dessous une représentation simplifiée de l'Outil d'évaluation rapide intégrée (RIA) du PNUD.

Domaine de politique/Secteur	ODD-1 : Pauvreté							ODD-2 : Sécurité alimentaire								
	1.1	1.2	1.3	1.4	1.5	1.a	1.b	2.1	2.2	2.3	2.4	2.5	2.a	2.b	2.c	
Stratégie sanitaire	X								X							
Politique de développement du secteur de l'hydraulique	X				X					X	X					
Stratégie nationale de conservation de la biodiversité				X							X	X	X			
Loi sur la politique foncière	X			X						X	X					
Politique nationale relative aux petits exploitants	X			X			X		X	X						
Programme de réforme de la Justice				X			X									
Politique de prévention des violences faites aux femmes					X											
Programme de développement de la petite enfance		X							X							
	4	1	0	4	2	0	2	0	3	3	3	1	1	0	0	

**Cible unique prise en charge dans plusieurs politiques**

**Plan unique comportant plusieurs cibles**

Figure 5 : Cartographie de l'alignement des politiques en place aux ODD (DAES, adapté de l'Outil RIA du PNUD)

En cas d'identification des lacunes et de domaines de convergences, l'ENV pourrait proposer des mesures visant à mieux intégrer les ODD dans les cadres nationaux. L'examen pourrait donner un aperçu de l'adaptation des politiques et stratégies existantes ou de l'adoption de politiques publiques et instruments dans le but d'atteindre les ODD. Plus précisément, le pays peut décrire la façon dont les fonctionnaires se coordonnent à travers la planification nationale, les processus budgétaires, financiers et d'investissement, ce qui peut aider à apporter une réponse plus profonde, plus rapide et plus ambitieuse aux défis auxquels leurs économies sont confrontées.

Quelques questions à envisager :

- Le pays a-t-il mené une analyse des lacunes dans la réalisation des ODD et de ses cadres nationaux de développement ?
- Qu'est-ce qui a été fait pour intégrer les ODD dans la législation, les stratégies, les politiques, les plans et les programmes et dans quelle mesure peut-on faire avancer la mise en œuvre des ODD à travers les plans et stratégies existants? Ces derniers doivent-ils être mis à jour ou révisés pour la mise en œuvre des ODD ?
- Comment les ODD ont-ils été adaptés aux cadres de politiques nationales ?
- Dans quelle mesure les ODD ont-ils été intégrés dans les politiques publiques et programmes des ministères concernés ?
- Quelles actions ont été menées pour intégrer les ODD dans la législation, les politiques, les plans et les programmes ?
- Quelles sont les solutions et les bonnes pratiques pour assurer que les politiques publiques soient cohérentes et pour identifier les synergies et minimiser les tensions ?
- Quels sont les principaux résultats découlant des changements de politique ou des nouvelles politiques publiques et plans en vigueur ?
- Quels sont les principaux défis et difficultés auxquels le pays est confronté dans la mise en œuvre des ODD ?
- Quelles actions ont été entreprises par les administrations infranationales et locales pour mettre en œuvre les ODD ?

## **Exemples tirés des pays**

En 2017, le **gouvernement fidjien** a lancé ses plans de développement national (PND) pour 5 et 20 ans avec le but de transformer Fidji. Le PND propose deux stratégies de développement mutuellement inclusives et se renforçant: développement socio-économique inclusif qui vise à améliorer encore le niveau de vie des Fidjiens; et orientations stratégiques transformationnelles qui visent à consolider Fidji en tant que centre régionale du Pacifique de Sud en poursuivant la dynamique des réformes clés et en s'appuyant sur les avantages de localisation, d'infrastructure et d'institutions. Le PND est le résultat d'un processus de consultation à l'échelle nationale auquel ont participé le secteur privé, la société civile, les groupes communautaires, le gouvernement et le grand public, reflétant les aspirations du peuple fidjien et l'engagement de son gouvernement à bâtir Fidji plus prospères et inclusives. Les ODD sont intégrés dans les différents domaines thématiques du PND - 15 ODD sont explicitement intégrés dans les 29 priorités stratégiques correspondantes du PND tandis que l'ODD 10 (inégalité réduite), l'ODD 12 (consommation et production responsables) et l'ODD 13 (climat) sont traités comme des questions transversales dans tout le PND. Par conséquent, la mise en œuvre des ODD et son suivi dépendent des processus du PND, y compris le suivi et l'évaluation complets. Au niveau sectoriel, les ODD ont déjà été intégrés dans les plans et politiques stratégiques sectoriels dans de nombreux secteurs, y compris, mais sans s'y limiter, l'éducation, la santé et l'agriculture. Fidji reconnaît également que, même si le gouvernement a la responsabilité importante de la réalisation des ODD, il est dans l'intérêt de tous et de la responsabilité de chacun, y compris le grand public, les entreprises privées, les ONG et les OSC, de faire avancer le programme de développement durable. En collaboration avec ces parties prenantes, le gouvernement fidjien contribue à faire progresser le développement socio-économique qui autonomise tous les Fidjiens.

*Tiré de l'ENV de Fidji, 2019*

**Eswatini** a intégré l'Agenda 2030 et l'Agenda 2063 dans sa stratégie nationale de développement et son plan de développement national. L'arrangement institutionnel pour la mise en œuvre des ODD implique une équipe de travail technique et le comité de pilotage. Membres de l'équipe technique sont composés de représentants du gouvernement, de la société commerciale, des organisations de la société civile, des universitaires et des experts pour garantir les principes d'inclusivité et de ne laisser personne de côté. Les métadonnées des ODD ont été très utiles pour guider les parties prenantes dans la définition de chaque objectif et la méthode de calcul des indicateurs

pour assurer la comparabilité entre les régions et veiller à ce que personne n'oublie le principe de ne laisser personne de côté. Face à des ressources limitées, il est impératif de hiérarchiser les problèmes de développement et les efforts pour obtenir des résultats optimaux de manière rentable compte tenu des effets multiplicateurs et des moyens de mise en œuvre des ODD. Le pays a hiérarchisé et classé les ODD en accordant l'attention et la considération voulues aux réalités contextuelles nationales et aux potentiels de développement futurs. Une attention particulière a été accordée aux réalités objectives qui prévalent dans le pays, en particulier des domaines d'intervention nationaux perçus comme importantes pour le développement et des lacunes en développement. De plus, une attention a été accordée aux défis, au potentiel de développement et à la promotion de la dynamique du développement humain quand on a fait la hiérarchisation des ODD.

*Tiré de l'ENV d'Eswatini, 2019*

#### **Conseil :**

- ✓ L'outil d'évaluation rapide intégrée mis au point par le PNUD peut aider les pays à évaluer leur degré de préparation à la mise en œuvre des ODD. Cet outil donne un premier aperçu de l'alignement des documents-cadres d'un pays à l'Agenda 2030 à travers une analyse des écarts par rapport aux objectifs de développement durable. Il peut servir de point de départ à une analyse plus ciblée. L'outil RIA est disponible au <http://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/sustainable-development-goals/rapid-integrated-assessment---mainstreaming-sdgs-into-national-a.html>

### **Intégration des trois dimensions du développement durable**

Une mise en œuvre intégrée de l'Agenda 2030 suppose que les examens se penchent sur les questions transversales entre les ODD, qu'elles se manifestent sous la forme de synergies ou de tensions et de conflits en tenant compte des trois dimensions du développement durable: économique, social et environnemental. Une bonne compréhension des questions transversales permettra aux pays de mieux les gérer, notamment grâce à l'optimisation de la coopération et de la coordination intersectorielles et inter-institutions.

Dans cette rubrique, l'ENV pourrait donner un bref aperçu de l'analyse des questions transversales et des arrangements institutionnels entrepris

et conçus pour l'élaboration de politiques publiques intégrées, ainsi que des exemples de politiques publiques intégrant les trois dimensions du développement durable.

Quelques questions à envisager :

- Quelles sont les liens ou les interactions les plus importants entre les objectifs et les cibles dans le contexte national et examinés dans l'ENV ?
- Quels sont les principaux obstacles à une meilleure intégration des trois dimensions du développement durable et des 17 ODD ?
- Comment le pays engage-t-il des discussions et trouve-t-il des solutions efficaces aux compromis à faire ?
- Quelles sont les mesures prises pour veiller à ce que tous les niveaux de gouvernement travaillent ensemble (horizontalement dans tous les secteurs et verticalement du niveau national au local) pour intégrer les trois dimensions et les ODD ?
- Existe-t-il des exemples de l'impact positif de politiques nationales mieux intégrées ?

Un exemple simple peut servir à illustrer les avantages multiples de certaines politiques publiques/stratégies. Les transferts monétaires sans conditions aux jeunes filles en Afrique peuvent aider à réduire la pauvreté, maintenir les filles à l'école, diminuer les grossesses non désirées chez les adolescentes et réduire la transmission du VIH de près des deux tiers. Ainsi, une intervention motivée par un objectif de « protection sociale » aboutit à promouvoir d'autres objectifs tels que la réduction de la pauvreté, l'éducation, la santé et l'égalité des sexes.<sup>13</sup>

---

<sup>13</sup> Légèrement adapté de l'exemple utilisé dans le document intitulé *Soutient de PNUD pour mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030*. Disponible au :

[http://www.undp.org/content/dam/undp/library/SDGs/SDG%20Implementation%20and%20UNDP\\_Policy\\_and\\_Programme\\_Brief.pdf](http://www.undp.org/content/dam/undp/library/SDGs/SDG%20Implementation%20and%20UNDP_Policy_and_Programme_Brief.pdf)

Un modèle basique peut servir à explorer les liens entre les cibles des ODD, par exemple celui présenté ci-dessous, qui a été tiré de l'ENV du Ghana, 2019.

Figure 5.1: Ghana: major synergies and trade-offs of infrastructure-related targets



Tiré de l'ENV de Ghana , 2019

Une telle cartographie initiale des liens potentiels peut servir à identifier les cibles à la charge de plusieurs agences gouvernementales, ce qui laisse envisager des domaines pour l'élaboration de politiques intégrées et leur mise en œuvre. Cette cartographie initiale peut également servir à une analyse plus approfondie des liens entre les cibles présentant un intérêt particulier, par exemple les priorités nationales, au moyen de groupes de discussion ou d'autres outils de modélisation spécialisés. Cela pourrait inclure l'examen des synergies et des stratégies possibles pour aborder les compromis.

## Exemples tirés des pays

En **Mongolie**, afin de renforcer les mécanismes de politique et de planification, le gouvernement a développé une méthodologie pour assurer la cohérence des politiques et identifier les cibles politiques. Cette méthodologie a été approuvée et modifiée dans le règlement pour l'élaboration de politiques de développement par la résolution gouvernementale n ° 294 de 2018. Cet amendement permet aux fonctionnaires de renforcer la cohérence des politiques nouvellement formulées. Mais il est également nécessaire de revoir tous les documents de politique approuvés avant l'adoption de la loi en utilisant la même méthodologie afin d'améliorer la cohérence entre les politiques à long et à moyen terme. En outre, afin d'assurer systématiquement la cohérence des politiques approuvées avant l'adoption de la méthodologie susmentionnée avec des objectifs à long et à moyen terme, y compris les ODD, un groupe de travail comprenant toutes les organisations étatiques ayant pour mandat de formuler des politiques a été créé par le Premier ministre. Arrêté n ° 2 de 2019. Alors que le Secrétariat du Cabinet est chargé de la gestion globale, l'Agence nationale du développement (NDA) est chargé de fournir des orientations techniques à ce groupe de travail.

Feuille de route pour aligner la politique de développement à long terme de la Mongolie sur les ODD :



*Tiré de l'ENV de Mongolie, 2019*

Connecter les salles de classe grâce à l'apprentissage global (CCGL) est le principal programme d'éducation sur le développement du **Royaume-Uni**. 38 millions de livres sterling sont investis dans CCGL, de 2018 à 2021 et visent à atteindre 3 millions d'enfants. CCGL se concentre sur les enfants âgés de 7 à 14 ans et soutient les partenariats entre les écoles primaires et secondaires à travers le Royaume-Uni et les pays en développement en Afrique

subsaharienne, en Asie, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Grâce à leur participation, les enfants acquerront les compétences, les connaissances, les attitudes et les valeurs dont ils auront besoin pour vivre et éventuellement travailler dans l'économie mondiale. Le programme offre une formation à 60000 enseignants et de directeurs des écoles au Royaume-Uni et dans les pays en développement, sur des sujets tels que le travail en commun sur les ODD, l'enseignement de la citoyenneté mondiale, l'enseignement des compétences transférables et la garantie d'une éducation inclusive.

*Tiré de l'ENV du Royaume-Uni, 2019*

**Conseil :**

- ✓ La CESAP a élaboré un cadre et des outils d'intégration des trois dimensions du développement durable. Cet outil et d'autres documents sont disponibles au <https://sdghelpdesk.unescap.org/knowledge-hub/thematic-areas>

## Ne laisser personne de côté

Les pays pourraient présenter les mesures qu'ils ont prises pour intégrer le principe de « ne laisser personne de côté » dans la mise en œuvre des ODD. Cette démarche pourrait comporter des actions visant à donner la priorité aux résultats en faveur des groupes vulnérables, ainsi qu'à déterminer leur identité, leur situation géographique et leurs besoins spécifiques. Les pays sont encouragés à aller au-delà des politiques sociales et à inclure des politiques macroéconomiques et des technologies qui ont un impact sur la situation des plus défavorisés. Une attention particulière devrait être accordée aux efforts visant à autonomiser les femmes et les filles. Parmi les points de départ pour « ne laisser personne de côté » pourraient figurer des actions visant à mettre fin à la pauvreté extrême, des politiques publiques visant à réduire les inégalités, ainsi que celles destinées à éliminer les obstacles en matière de discrimination, notamment ceux qui sont d'ordre géographique ainsi que les efforts visant à assurer une participation inclusive et efficace à la mise en œuvre. L'impact des inégalités multiples et qui se chevauchent, par exemple le fait d'être une femme et de vivre en zone rurale, pourrait également être envisagé.

Quelques questions à envisager :

- Comment les groupes vulnérables et ceux qui sont les plus défavorisés sont-ils identifiés ?

- Qui est laissé de côté et quelles sont les raisons sous-jacentes de leur vulnérabilité ?
- Quelles sont les sources de données désagrégées disponibles et quelles sont les lacunes en matière de données ?
- Quelles sont les mesures prises pour déterminer les besoins des personnes les plus vulnérables et celles qui sont laissées de côté ?
- Que fait-on pour soutenir l'autonomisation des groupes vulnérables ?

### ***Exemples tirés des pays***

L'Iraq a pris des mesures pour intégrer et autonomiser les personnes handicapées et leurs besoins particuliers et accroître leur participation à la société. En décembre 2017, l'Iraq respectait le calendrier prévu avec le lancement des résultats de la première enquête nationale sur les incapacités pour l'année 2016, qui a été mise en œuvre par le Bureau central des statistiques du Ministère de la planification et a couvert 13 des provinces de l'Iraq, à l'exception des provinces du Kurdistan et des provinces de Ninive et d'Anbar en raison des opérations militaires, L'importance de cette enquête découle de la mise à disposition d'une base de données pour les personnes handicapées qui aidera les décideurs à élaborer des politiques pour ce segment.

**Framework (7): No one is left behind: The care for the people with disabilities act No. 38 of 2013**



In mid-July 2017, the MoLSA's People with Disability Care Unit issued the first edition of the Care for the People with Disabilities Act No. 38 of 2013 in Braille language to enable the beneficiaries to know their rights under the law.

This law considers the social inclusion of this group and the modern techniques of communication with the community. The Act has positive aspects including:

Article 4 provides for the establishment of a care unit for persons with disabilities and special needs.

Article 15 provides benefits in higher education, travel tickets, and health insurance.

Article 16 determines an employment quota for people with disabilities (5% in the public and joint sectors and 3% in the private sector).

Article 17 exempts from tax 10% of income and soft loans.

Article 18 is related to tax exemptions for individual and collective transport means and traffic number.

*Tiré de l'ENV de l'Iraq , 2019*

La Fédération de **Bosnie-Herzégovine** est en train d'élaborer une stratégie de développement qui incorporera les ODD et leur mise en œuvre conformément au contexte socio-économique de la Bosnie-Herzégovine et des cantons et municipalités de la Fédération de Bosnie-Herzégovine. Le processus d'élaboration de la stratégie de développement prévoit la création de quatre groupes thématiques avec douze sous-groupes couvrant tous les aspects du développement socio-économique (par exemple, compétitivité et spécialisation intelligente, ressources humaines, production alimentaire, inclusion sociale, etc.). Les activités de tous les sous-groupes seront basées sur le principe «ne laisser personne de côté». Cela signifie que chaque groupe thématique mettra en œuvre ce principe en accordant une attention particulière aux groupes marginalisés et prendra des décisions pour assurer leur participation égale à la vie socioéconomique dans la Fédération de Bosnie-Herzégovine.

*Tiré de l'ENV de Bosnie-Herzégovine, 2019*

L'inclusion dans le cadre de l'agenda 2030, souvent présentée par le principe de « ne laisser personne de côté », souligne la nécessité d'inclure, dans les bénéficiaires de l'action publique, toutes les populations, toutes les couches sociales, notamment les plus déshéritées, vulnérables et exposées aux chocs (climatiques, économiques, financiers etc.). Au titre des couches sociales vulnérables que compte **le Cameroun**, l'on peut citer les femmes, les jeunes, les personnes handicapées, les populations autochtones, les enfants en conflit avec la loi, les réfugiés etc. Les mesures prises par le Gouvernement pour la promotion de l'inclusion sociale sont davantage d'ordre juridique, institutionnel et politique et opérationnel. Par exemple, au plan institutionnel et politique il y'a lieu de souligner qu'eu égard au caractère transversal de l'inclusion sociale, plusieurs départements ministériels appuyés par de nombreux partenaires sociaux interviennent dans ce domaine, à l'instar du Ministère des Affaires sociales qui produit et actualise régulièrement l'annuaire statistique sur les populations vulnérables du Cameroun.

*Tiré de l'ENV du Cameroun , 2019*

## Mécanismes Institutionnels

Pour réussir la mise en œuvre de l'Agenda 2030, les pays devront examiner et souvent renforcer leurs outils institutionnels, en veillant à ce que les mécanismes existants et/ou nouveaux soient solides et inclusifs. Dans de nombreux pays, des institutions ont été mises en place et/ou renforcées. Les mécanismes institutionnels sont souvent multidimensionnels et intégrés, caractérisés par une coordination interministérielle et une implication multisectorielle, et leur objectif est d'harmoniser les différents axes de travail et d'impliquer tous les organismes dans les initiatives transversales visant à atteindre les ODD. La responsabilité de la mise en œuvre et de l'examen de l'Agenda 2030 est souvent partagée et répartie entre les différents niveaux de l'administration (national, infranational et local).

## Exemples tirés des pays

Dès le départ, le gouvernement du **Liechtenstein** a choisi une approche systématique pour analyser le niveau de mise en œuvre des ODD au Liechtenstein et définir la nécessité d'une action. À cette fin, le gouvernement a créé un groupe de travail interdisciplinaire dirigé par le Ministère des

affaires étrangères, de la justice et de la culture et lui a confié les tâches suivantes:

- Réalisation d'une analyse des lacunes par rapport au niveau de mise en œuvre des ODD ;
- Analyse de la nécessité d'agir pour assurer la mise en œuvre ;
- Examen de la disponibilité des données pour mesurer les ODD.

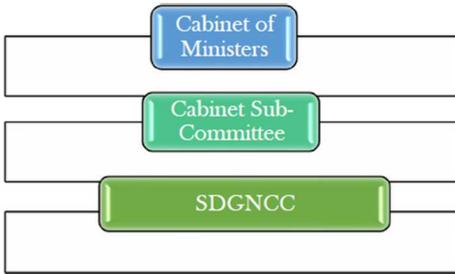
Dans un processus analytique détaillé, le groupe de travail a dressé un aperçu des ODD individuels et de leurs cibles et a également étudié les données disponibles pour mesurer les progrès. Parallèlement, le public a été informé lors de divers événements des ODD, et des discussions ont eu lieu avec des groupes de parties prenantes. Sur la base des résultats et des recommandations du groupe de travail et en fonction de la priorité donnée au besoin d'action identifié, le gouvernement a décidé de définir les ODD avec le «Programme gouvernemental 2017-2021» comme l'une des orientations stratégiques du gouvernement. Il vise à ce que les ODD soient mis en œuvre le plus largement possible, mais veule se concentrer sur les ODD là où il perçoit le plus grand besoin d'action ou le plus de défis pour l'avenir. (...) Les ministères concernés sont responsables de la mise en œuvre des différents projets liés aux ODD. Le Ministère des affaires étrangères, de la justice et de la culture a été chargé de coordonner la mise en œuvre et de produire ce rapport.

*Tiré de l'ENV du Liechtenstein , 2019*



*Tiré de l'ENV du Pakistan , 2019*

## Structure institutionnelle pour le développement durable à Sainte-Lucie



National Coordination Mechanism for the Implementation of the Sustainable Development Goals

*Tiré de l'ENV de Sainte-Lucie*

Le mécanisme institutionnel devrait rester pertinent à travers les cycles politiques et devrait s'imbriquer avec le cycle électoral du pays en question plutôt que de le suivre. Cela permet de faire en sorte que le travail de l'institution s'étende au-delà de la durée du mandat du gouvernement en place auquel les décideurs et les partis politiques actuels et à venir sont liés par des engagements. L'ENV peut être l'occasion d'inclure des informations sur la manière dont les différents ministères, agences, niveaux de gouvernement et parties prenantes non-gouvernementales, y compris les représentants des groupes vulnérables, ont été mobilisés autour de l'Agenda 2030 et comment leurs points de vue sont pris en compte. Les pays peuvent également envisager d'inclure des informations sur les institutions et mécanismes en charge de la coordination et de l'intégration pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030, sur leur interaction avec les organismes nationaux concernés, tels que les entités nationales de planification, les organes de contrôle ou mécanismes nationaux de notification et de suivi. Cette section pourrait également inclure une réflexion sur la manière dont le pays a veillé à ce que les mécanismes institutionnels soutenant la mise en œuvre des ODD soient efficaces, responsables et inclusifs. L'ENV pourrait envisager de mettre en évidence les efforts pour mobiliser avec succès les institutions autour des ODD, améliorer leur fonctionnement, les rendre plus réactifs, responsables et transparents et promouvoir la collaboration et le changement pour parvenir à la cohérence et à l'intégration des politiques entre les secteurs. Il serait utile de souligner comment le pays examine les progrès réalisés dans la mise en œuvre des ODD, y compris les

mécanismes de suivi et d'évaluation des politiques et mesures, plans possibles pour la conduite d'examens nationaux qui tiennent compte de la présentation d'ENV. L'examen pourrait également mettre en évidence la façon dont la préparation et le suivi des ENV au FPHN sont intégrés dans les processus en cours.

Quelques questions à envisager :

- Comment le cadre institutionnel intègre-t-il différents acteurs et parties prenantes ainsi que leurs intérêts ? Comment l'ensemble de dispositions institutionnelles relatives aux ODD implique-t-il les principaux ministères de tutelle, le niveau sub-national et les collectivités locales, le parlement, les institutions des droits de l'homme, les organisations de la société civile, le secteur privé, les institutions supérieures de contrôle et/ou les mécanismes nationaux de suivi et d'examen ?
- Quel est le rôle de la plus haute instance gouvernementale dans le dispositif institutionnel pour la mise en œuvre et le suivi des ODD ?
- Par quel mécanisme les dispositions institutionnelles permettent-elles de mobiliser toutes les parties prenantes autour des ODD et de promouvoir le changement ?
- Existe-t-il des exemples illustrant l'impact produit par les dispositions institutionnelles, par exemple grâce à une élaboration plus intégrée des politiques publiques ?
- Comment le pays examine-t-il les progrès réalisés dans la mise en œuvre des ODD ? Envisage-t-il de mener des examens nationaux et de les présenter au FPHN ?

### Questions d'ordre structurel

Les pays pourraient étudier l'impact des enjeux transversaux/structurels sur la mise en œuvre des ODD, par exemple l'égalité des sexes, les inégalités, le commerce, les sociétés pacifiques, les modes de consommation et de production et la transformation structurelle de l'économie. L'analyse pourrait prendre en compte les obstacles institutionnels au changement au niveau national, régional ou international. Les pays pourraient également fournir des exemples de politiques publiques dont la mise en œuvre a entraîné des changements

porteurs de transformations et / ou montrer les changements institutionnels qu'ils ont apportés pour résoudre les problèmes ou obstacles structurels et comment éviter les tensions entre les ODD.

## Objectifs et cibles

Les pays sont encouragés à fournir de brèves informations sur les progrès réalisés et l'état d'avancement des 17 objectifs de développement durable contenus dans l'Agenda 2030. L'examen des ODD pourrait se concentrer sur les tendances, les succès, les défis critiques, les interconnexions, les synergies et les tensions, les problèmes émergents et les enseignements tirés, et décrire les mesures qui ont été prises pour combler les lacunes existantes et les défis qui ont été identifiés. Même si les pays sont encouragés à faire rapport sur tous les 17 ODD, une analyse plus approfondie de quelques objectifs et cibles sont considérés comme priorités nationales, ainsi que des lacunes et défis qui s'y attachent, pourrait également être reflétée dans l'ENV. Les pays peuvent présenter ces choix à la lumière de leurs propres priorités ; ils pourraient également fournir des exemples de bonnes pratiques en matière de mise en œuvre ou de politiques publiques innovantes qu'ils souhaitent partager au niveau mondial. L'examen des objectifs pourrait inclure une dimension qualitative et/ou quantitative. Si les pays effectuent leur deuxième examen national volontaire et des examens ultérieurs, il serait souhaitable de prendre en compte les progrès réalisés depuis le dernier examen en date ainsi que tous les efforts spécifiques qui ont été entrepris pour donner suite aux recommandations de l'ENV précédent.

Les ENV ont couvert les objectifs et cibles de différentes manières, notamment en offrant :

- un aperçu de l'état de réalisation des objectifs et des cibles ;
- un aperçu des réalisations et bonnes pratiques ;
- un aperçu de l'impact des interventions du pays au niveau domestique et à l'étranger ;
- un aperçu des lacunes et défis ;
- des défis et opportunités;
- un aperçu des interactions entre les divers objectifs, synergies et tensions ;
- une analyse des nouveaux enjeux ; et

- des plans pour une mise en œuvre améliorée dans le futur.

Quelques questions à envisager :

- Un état des lieux initial (données de référence) pour les ODD a-t-il été établi et utilisé ? Des efforts spécifiques ont-ils été entrepris pour donner suite aux recommandations de l'ENV précédent et aux conclusions des processus nationaux de préparation d'ENV ?
- Le pays a-t-il hiérarchisé certains ODD ? Quels critères/processus ont servi à la définition des priorités et qui a participé à ces processus ?
- Comment les différents niveaux de l'administration, le parlement et les autres parties prenantes travaillent-ils ensemble à l'atteinte des objectifs et des cibles ?
- Quels progrès le pays a-t-il réalisés sur les objectifs et les cibles ? Quelles sont les tendances ? Existe-t-il de nouveaux enjeux et défis ? Déterminez comment l'ENV peut analyser les progrès/défis, plutôt que de décrire les politiques existantes/prévues.
- Lorsque des lacunes et des défis ont été identifiés, quelles mesures ont-elles été mises en place ou prévues pour les résoudre ?
- Quels efforts ont-ils été faits pour s'assurer que toutes les politiques publiques, plans et programmes atteignent les plus marginalisés et ne laissent personne de côté ?
- Existe-t-il des exemples de bonnes pratiques pour atteindre les objectifs et cibles que d'autres pays trouveraient utiles ?

### ***Exemples tirés des pays***

Questions stratégiques pour **Israël**, 2015, jugées pertinentes pour la trajectoire prévue par Israël pour la mise en œuvre des ODD

Strategic issues for Israel	Relevant SDG goals
Digital Israel	    
Human capital development and utilization	     
Regional economic development	     
Financing infrastructure	   
Productivity and competitiveness	  
Strategy in the housing field	  
Preparing for population aging	  

Tiré de l'ENV d'Israël, 2019.

**L'île Maurice** a décrit les défis et les opportunités pour chaque ODD, ici L'ODD 14:

DEFIS	OPPORTUNITES
Capacité financière limitée et manque de compétences et de technologie pour explorer, étudier et utiliser l'immense potentiel offert par le milieu marin.	Des partenariats bilatéraux et multilatéraux sont nécessaires pour soutenir la gestion durable de nos zones marines.
L'effet continu du changement climatique sur l'écosystème des récifs coralliens sape les efforts de restauration et de conservation.	Nous avons mis en place un réseau national de récifs coralliens en 2018. Son objectif est de renforcer la collaboration et la consultation pour la conservation du système de récifs coralliens. Cela nous donnera l'occasion de mener des recherches sur les espèces de coraux qui sont plus résistantes au climat et à croissance rapide pour réhabiliter les zones dégradées.
Il y a un manque de capacités de surveillance et d'installations pour l'écosystème marin et les espèces dans les îles éloignées comme St. Brandon.	Il est nécessaire de créer des installations dans les îles éloignées.  Une station permanente peut être installée sur ces îles pour un suivi régulier.

Nous devons compter sur les croisières de recherche opportunistes pour fournir des informations, en particulier dans les îles extérieures.	Coordination régionale et participation accrues aux missions de surveillance.
--	---

*ODD 14 ; Tiré de l'ENV de l'Île Maurice, 2019.*

## Moyens de mise en œuvre

Le processus de l'ENV devrait examiner la manière dont les moyens de mise en œuvre pour les ODD sont mobilisés, les difficultés rencontrées à cet égard et les ressources supplémentaires nécessaires à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et examiner la gamme complète des sources de financement (public / privé, national / international) et les moyens de mise en œuvre non financiers, tels que le renforcement des capacités et les besoins en données, la technologie et les partenariats. La budgétisation sensible au genre peut aussi être mis en évidence, le cas échéant.

Les pays pourraient élaborer sur leur stratégie de financement pour les ODD / le cadre de financement national intégré, le cas échéant, et sur les politiques et réformes mises en place pour financer cette stratégie ainsi que le renforcement des capacités institutionnelles et humaines pour la mise en œuvre. Les pays pourraient également fournir un aperçu de la mise en place institutionnelle et des mécanismes de coordination (intra-gouvernementaux et avec d'autres parties prenantes) qui aident à mettre en œuvre la stratégie de financement. L'examen pourrait indiquer comment les systèmes financiers, les données statistiques et les allocations de ressources sont alignés pour soutenir la réalisation de l'Agenda 2030 et son promis à ne laisser personne de côté. La couverture de la mobilisation des ressources intérieures pourrait inclure la contribution du secteur privé. Les pays sont également encouragés à identifier les besoins concrets en matière de technologie, de renforcement des capacités et de données.

Les pays pourraient expliciter leurs approches des partenariats, y compris des partenariats public-privé et multipartites, en tant que moyens de mise en œuvre des objectifs de développement durable.

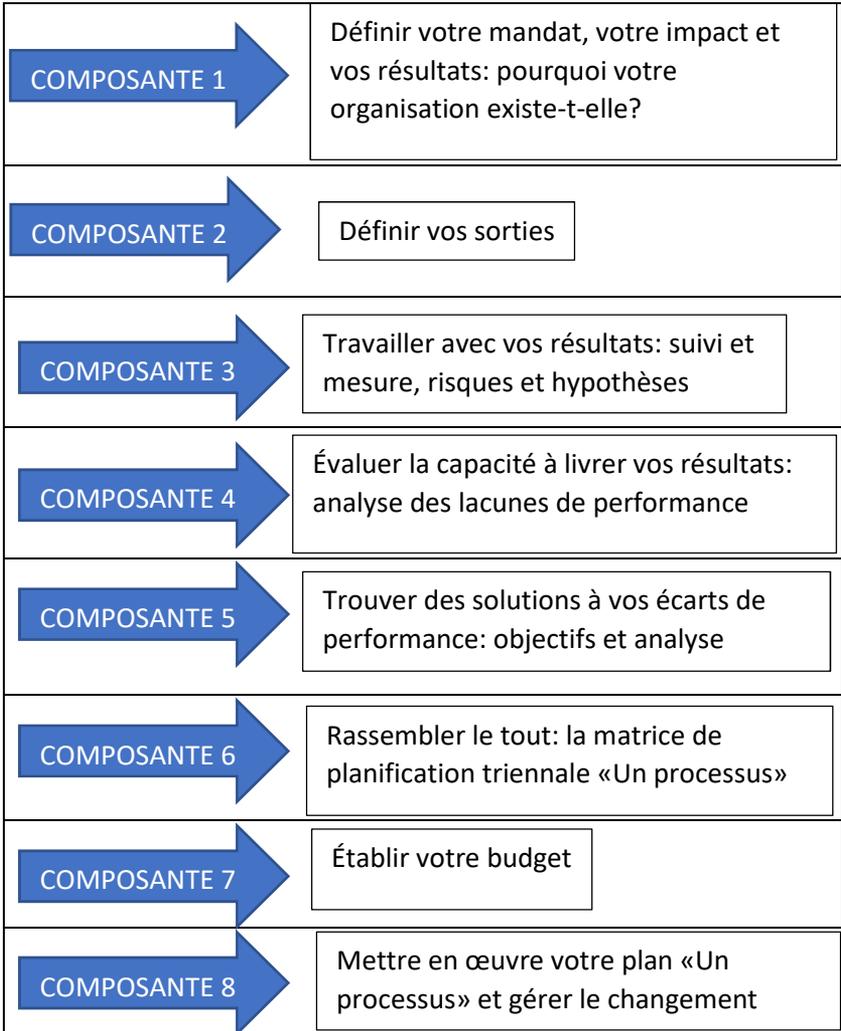
Quelques questions à envisager :

- Quels sont les flux de ressources actuels ? Résumer les mesures prises pour mobiliser les ressources nationales, l'aide publique au développement et d'autres sources de financement, telles que les investissements directs étrangers et les envois de fonds.
- Quelles mesures ont-elles été prises pour identifier les lacunes critiques estimer les ressources supplémentaires nécessaires à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 ? Les aspects pertinents comprennent le financement, les besoins de renforcement des capacités, y compris pour le partage des savoirs en matière de la collecte, du traitement et de l'utilisation des données et de la statistique, la technologie et les partenariats.
- Dans quelle mesure les systèmes financiers et les allocations de ressources peuvent-ils être alignés pour soutenir la réalisation de l'Agenda 2030 ?
- Comment le pays s'engage-t-il dans la coopération internationale ? Des exemples pourraient inclure la coopération Sud-Sud, Nord-Sud et d'autres formes de coopération.
- Dans quelle mesure le Programme d'action d'Addis-Abeba permet-il de mobiliser les moyens de mise en œuvre ? Le pays a-t-il adopté une stratégie de financement / un cadre de financement national intégré, le cas échéant? Quelles politiques et réformes sont en place pour financer cette stratégie?
- Dans quels partenariats le pays est-il impliqué ? Existe-t-il des possibilités d'élargir les partenariats pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 ? Quel rôle le secteur privé joue-t-il/peut-il jouer ?
- Quels sont les besoins en termes de renforcement des capacités pour une mise en œuvre plus efficace des ODD ?

### ***Exemples tirés des pays***

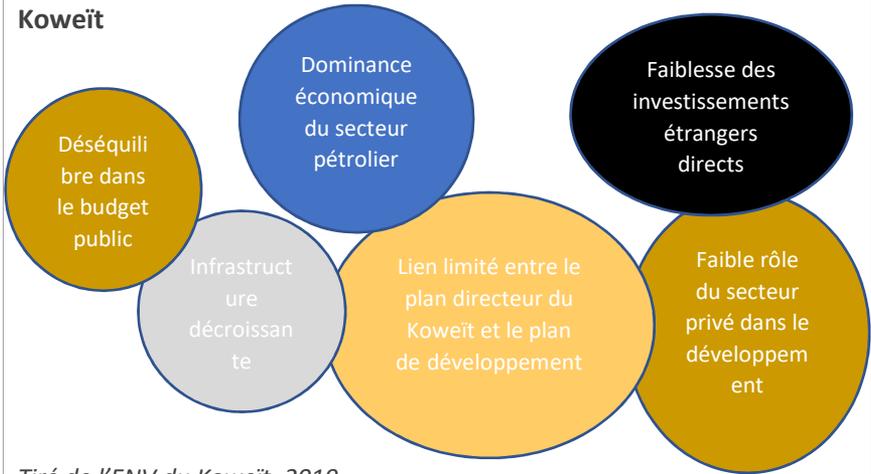
**Tonga** a présenté son engagement à améliorer les liens entre les plans et budgets nationaux (et sectoriels) afin de garantir que les priorités de développement sont dotées des ressources nécessaires à la mise en œuvre comme prévu. Un outil sur mesure (appelé Un processus) a été opérationnalisé afin de mieux allouer les ressources aux résultats ciblés. Dans l'ensemble, l'Outil de processus unique est destiné à aider à améliorer le rendement de la prestation de services de l'ensemble du gouvernement grâce à huit composantes décrites dans la figure ci-dessous.

Huit composants d'un même outil de processus :



*Tiré de l'ENV de Tonga , 2019*

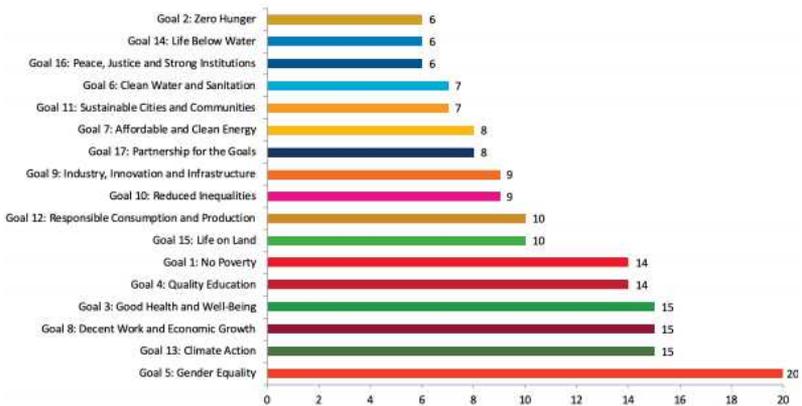
## Lacunes et défis majeurs rencontrés lors de la réalisation de l'Agenda 2030 au Koweït



Tiré de l'ENV du Koweït, 2019

## Les entreprises rendent compte des ODD à l'île Maurice

Figure 2: Companies reporting the SDGs in Mauritius



Source: UN Global Compact

Tiré de l'ENV du Maurice, 2019

## Conclusion et prochaines étapes

Sur la base des résultats de l'examen, les pays pourraient définir les étapes prévues pour améliorer la mise en œuvre de l'Agenda 2030 au cours des quatre prochaines années. Les pays pourraient également

indiquer leurs plans pour maintenir les ODD sous suivi aux niveaux national et infranational, y compris la diffusion des ENV et d'autres examens nationaux et de leurs conclusions. Cette section pourrait mettre en évidence les leçons que le pays a tirées du processus d'ENV, comment il les appliquera dans la mise en œuvre future et de quel soutien il aurait besoin à l'avenir pour préparer ces examens.

La conclusion de l'ENV pourrait aborder certains des problèmes et questions qui suivent :

- Un résumé de l'analyse, des résultats et des organes en charge des politiques publiques, ainsi que des considérations relatives au secteur public, à la société civile et au secteur privé ;
- Les enjeux nouveaux et émergents ;
- Quels enseignements peut-on tirer du processus de l'ENV ?
- Quelle sorte d'appui le pays nécessite-t-il pour la préparation des examens futurs ?

Quels ajustements devraient être apportés aux directives nationales volontaires pour en améliorer l'utilité pour les utilisateurs ?

Les pays sont encouragés à réfléchir à la manière dont l'ENV contribuera à accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2030 en identifiant des actions de suivi concrètes.

Quelques questions à envisager :

- Comment les résultats de l'ENV seront-ils adoptés au niveau national ? Les résultats de l'examen ont-ils été diffusés ?
- Quelles sont les étapes additionnelles prévues pour intégrer les ODD dans les activités du gouvernement, par exemple le processus de budget et les politiques publiques et programmes des ministères, autres institutions ou législation ?
- Existe-t-il des plans pour assurer un examen régulier des progrès accomplis au niveau national dans la mise en œuvre de l'Agenda ?
- Quelles actions de suivi sont envisagées après la présentation d'ENV au FPHN ?

## Exemples tirés des pays



## Annexes

Les pays sont encouragés à inclure une annexe contenant des informations, en utilisant les indicateurs mondiaux des ODD et en ajoutant les indicateurs prioritaires identifiés aux niveaux régional et national selon le cas. Ils peuvent indiquer si des statistiques, y compris des statistiques désagrégées par sexe, ont été collectées auprès du système statistique national et identifier les principales lacunes des statistiques officielles sur les indicateurs.

Quelques questions à envisager en relation à une annexe statistique sont les suivantes :

- Quels ont été les critères de choix des indicateurs fournis en annexe ?
- Dans quelle mesure l'annexe complète-t-elle et soutient-elle le contenu de l'examen ? Envisagez ce qui est le plus efficace : une présentation exhaustive ou une sélection des indicateurs les plus pertinents.
- Quel est le format le plus convivial pour présenter les données ?
- Est-il possible de présenter des données de séries chronologiques ?

Ils peuvent également envisager d'inclure des annexes couvrant, par exemple, les bonnes pratiques et/ou les politiques publiques et stratégies qui ont contribué à faire progresser la mise en œuvre de l'Agenda 2030, les liens entre les objectifs et les cibles ainsi que les impacts mondiaux des actions nationales (effets trans-nationaux), les commentaires et contributions des parties prenantes, ainsi qu'une liste des acteurs ayant contribué au rapport.

Si les pays le souhaitent, ils peuvent envoyer d'autres rapports à DAES pour publication sur leur page nationale dans la base de données ENV, y compris les rapports complémentaires des parties prenantes.

## E. Suivi et Examen

Des processus de suivi et d'examen efficaces sont essentiels à la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Le suivi de la mise en œuvre nationale des objectifs de développement durable requiert la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion en temps utile de données désagrégées de qualité, qui soient facilement accessibles et fiables. Cela comprend le Cadre mondial d'indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable pour assurer le suivi et l'examen des progrès accomplis, adopté en 2017, qui englobe 232 indicateurs pour l'atteinte des ODD. Les pays développent leurs capacités statistiques et contribuent à la définition d'indicateurs mondiaux en identifiant des indicateurs qui reflètent le mieux les défis nationaux.<sup>14</sup>

Les pays ont des institutions différentes pour suivre la réalisation des ODD, y compris des cadres institutionnels nationaux qui reflètent des enjeux divers tels que l'alignement des ODD sur les obligations nationales et internationales en matière des droits de l'homme.

De nombreux pays reconnaissent également la valeur que les institutions d'audit peuvent apporter à la mise en œuvre et à l'examen des ODD.

Quelques questions à envisager :

- Quels efforts sont déployés pour renforcer les systèmes statistiques nationaux et la disponibilité de données de qualité ? Existe-t-il des innovations institutionnelles pour soutenir la collecte de données ?
- Quels efforts sont déployés par rapport à la production de données désagrégées ? Quelles sont les contraintes à cet égard ?
- Quels sont les défis rencontrés dans la collecte et la gestion de données ?
- Quelles lacunes ont été identifiées concernant les données et quelles mesures sont prises pour les combler ?
- Quels efforts sont déployés pour suivre les indicateurs et pour assurer la transparence et la responsabilité ?
- Quels efforts sont déployés pour suivre et examiner la mise en œuvre de l'Agenda 2030, y compris la participation de plusieurs parties prenantes et la mobilisation de données par le biais des partenariats ?

---

<sup>14</sup> Veuillez consulter la note de bas de page 7.

- Les efforts de suivi sont-ils présentés d'une manière qui permette un examen approprié et un dialogue parmi toutes les parties prenantes ?

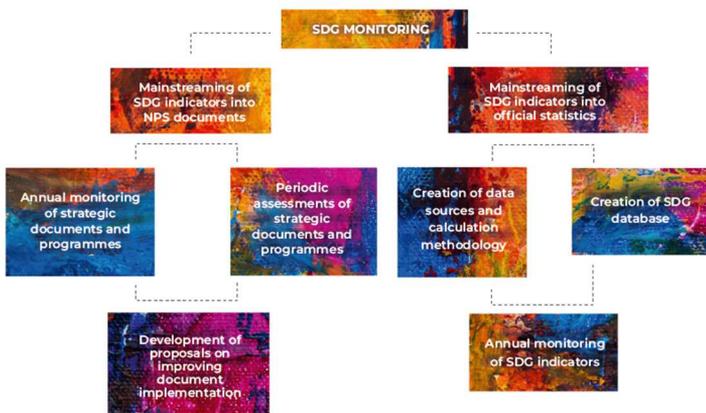
**Exemples tirés des pays**

**Les Philippines** ont lancé deux sources en ligne d'informations sur les ODD: le site Web des ODD de L'Autorité nationale de l'économie et du développement - NEDA ([sdg.neda.gov.ph](http://sdg.neda.gov.ph)) et la SDG Watch de l'Autorité statistique des Philippines - PSA ([psa.gov.ph/sdg](http://psa.gov.ph/sdg)). Le site Web des ODD vise à fournir une plateforme en ligne pour engager différentes parties prenantes sur les ODD et vise à servir d'outil de coordination des politiques. Les principales sections sont les programmes pour les 17 ODD, la coordination et l'intégration des politiques et l'engagement des parties prenantes. Le site Web des ODD élabore également sur le rapport ENV et donne plus de détails sur la réalisation des ODD prioritaires. Le SDG Watch de PSA fournit des informations statistiques sur les ODD aux Philippines. Il fournit une liste de l'indicateur de niveau 1 et des informations de base pour ces indicateurs. Un rapport sur le rythme d'avancement de la réalisation de chaque cible sur la base des cibles numériques nationales des ODD est également en préparation.

*Tiré de l'ENV des Philippines, 2019.*

**Système national de surveillance et de communication des ODD au Kazakhstan**

Kazakhstan's national SDG monitoring and reporting system



## F. Ateliers préparatoires et soumission des ENV<sup>15</sup>

Le processus de préparation des ENV comprend des ateliers organisés par le Département des affaires économiques et sociales (DAES). Ces ateliers sont basés sur les expériences antérieures des pays lors de la participation au processus des ENV et sont conçus pour faciliter l'apprentissage et l'interaction entre pairs, fournissant ainsi un espace d'échange de points de vue, d'enseignements et d'expériences dans la préparation des ENV. Ils sont destinés aux responsables au niveau opérationnel qui sont directement impliqués dans le processus national de préparation. Sous réserve de la disponibilité des fonds, il est prévu de prendre en charge la participation d'un participant par pays en voie de développement. D'autres participants des pays présentant des ENV peuvent assister aux rencontres à leur charge.

Le processus de préparation des ENV de 2020 comprend les éléments suivants :

### *Premier atelier mondial (19 – 20 Novembre 2019, Oslo, Norvège) :*

Cet atelier repose sur l'apprentissage par les pairs ainsi que les échanges entre les pays réalisant des ENV en 2020 et ceux qui en ont effectué précédemment. Il est aussi conçu pour esquisser les principaux éléments du processus de préparation.

### *Deuxième atelier mondial (printemps 2020) :*

L'atelier facilitera un partage d'expériences entre les pays effectuant des ENV en 2020, y compris des enseignements à retenir et les défis rencontrés dans le processus jusqu'à ce point. Il permettra également d'échanger plus en détail sur le processus de préparation et offrira des conseils concernant ce dernier ainsi que par rapport à la présentation au FPHN. L'atelier facilitera la discussion sur la façon de rédiger les chapitres du rapport et de présenter l'ENV au FPHN.

---

<sup>15</sup> Les dates dans cette section se réfèrent au FPHN de 2019.

### *Troisième atelier mondial (12 juillet 2020, New York, É.-U.A.) :*

Cet atelier est prévu le dimanche précédant la présentation des ENV au FPHN et se penchera sur les dernières questions pratiques concernant la présentation. Il engagera les pays dans une discussion sur le suivi prévu pour leurs examens nationaux volontaires.

#### **Commissions régionales des Nations Unies**

Les commissions régionales soutiennent les pays dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030, ainsi que dans la préparation du FPHN et des ENV. Pour le Forum de 2020, il est prévu que cinq ateliers régionaux sur les ENV seront organisés lors des forums régionaux pour le développement durable organisés par la Commission économique pour l'Europe (CEE), la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) et la Commission économique pour l'Afrique (CEA). Les ateliers régionaux examinent les spécificités de chaque région et permettent un échange supplémentaire d'expériences et d'enseignements à retenir parmi les pays effectuant des ENV.

Les dates des forums régionaux pour le développement durable :

- La Commission économique pour l'Afrique (CEA) : le 24 – 27 février 2020, Victoria Falls Town, Zimbabwe
- La Commission économique pour l'Europe (CEE) : le 19 – 20 mars 2020, Genève, Suisse
- La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) : le 25 – 27 mars 2020, Bangkok, Thaïlande
- La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) : le 28 – 31 mars 2020, Havana, Cuba
- La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) : le 7 – 9 avril 2020, Beyrouth, Liban

#### **Examen : délais de soumission au DAES**

Deux documents doivent être soumis au Secrétariat, et il y a des délais à respecter pour chacun d'eux.

Les pays effectuant des ENV doivent soumettre les messages clés de leurs ENV dans l'une des six langues officielles de l'ONU **au plus tard le 1 mai**

**2020.** Les messages clés permettent aux parties prenantes, y compris celles d'autres pays, de se préparer pour le FPHN. Ce document ne doit pas constituer un résumé exhaustif de l'ENV, mais peut esquisser des conclusions émergentes de l'examen. Les messages clés donnent une indication de certaines conclusions principales de l'examen. Ils devraient essayer de mettre en évidence les bonnes pratiques, les défis et les domaines dans lesquels le pays aurait besoin du soutien ou des conseils d'autres pays ou institutions.

Les messages clés **ne devraient pas dépasser 700 mots**. Ces messages seront traduits par le Secrétariat dans six langues officielles de l'ONU. Ils sont publiés en tant que document officiel de l'ONU et mis en ligne.<sup>16</sup>

La version définitive des rapports devrait être soumise au DAES sous format électronique **au plus tard le 12 juin 2020** (un mois avant le FPHN) et est publiée en ligne.<sup>17</sup> Il est important de prévoir du temps pour l'approbation nationale de l'examen avant de le soumettre au Secrétariat et de le traduire en anglais si vous le souhaitez. Les ENV ne sont pas traduits par le Secrétariat, mais sont publiés sur le site web du FPHN dans la langue officielle des Nations Unies dans laquelle ils ont été soumis.

---

<sup>16</sup> Les messages clés des ENV de 2019 sont disponibles au : <https://undocs.org/fr/E/HLPF/2019/5>

<sup>17</sup> Seuls les rapports conformes aux résolutions des Nations Unies peuvent être publiés sur le site web de l'ONU.

## ÉCHÉANCIER DES EXAMENS NATIONAUX VOLONTAIRES DE 2020

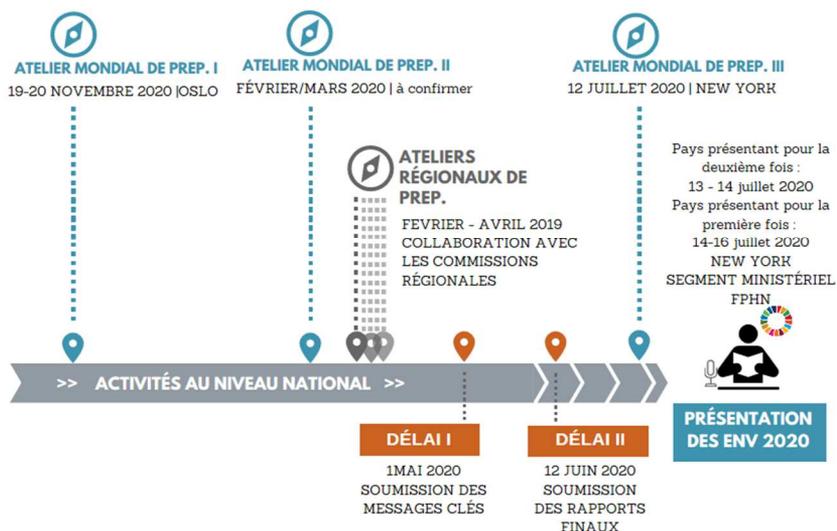


Figure 7 : Échéancier des examens nationaux volontaires de 2020 (DAES)

**Le matériel audiovisuel** pour la présentation de l'ENV doit être soumis à DAES avant **le 19 juin 2020**. Le matériel doit mettre en évidence la mise en œuvre de l'Agenda 2030 ou de l'ENV. L'équipe technique a besoin de suffisamment de temps pour vérifier l'exactitude technique et la compatibilité de tout le matériel audiovisuel avec équipements des Nations Unies et pour assurer la liaison avec les pays afin de procéder aux ajustements nécessaires en cas de problème. Si la soumission est retardée et que le temps imparti n'est pas suffisant, le Secrétariat ne sera pas en mesure de garantir une présentation homogène si des problèmes techniques ou des erreurs se produisent pendant la présentation.

## G. Présentation de l'ENV au FPHN

Les préparatifs liés à la présentation au FPHN constituent une partie importante du processus. La coordination entre les points focaux du pays dans les capitales et les missions permanentes à New York est essentielle pour une présentation réussie de l'ENV au FPHN. La présentation devrait transmettre les principales conclusions des ENV, y compris les bonnes pratiques, les défis et les domaines de soutien et de conseil.

### Questionnaire

Pour recueillir des informations pertinentes, le DAES envoie un questionnaire aux pays quelques mois avant le FPHN. Celui-ci vise à déterminer :

- si le pays faisant une présentation pour la première fois préfère le format du panel ou celui de la présentation individuelle (voir ci-dessous) ;
- les informations préliminaires relatives à la composition de la délégation et les personnes qui présenteront l'ENV ;
- des informations par rapport au support audiovisuel que sera utilisé, y compris des vidéos ;
- toute autre demande spéciale, notamment les dates de disponibilité/d'indisponibilité de l'exposant principal (le ministre), afin d'assurer l'élaboration du projet de calendrier des présentations.

#### **Format de présentation :**

Dans le *format panel*, les pays participant à une session d'ENV (entre deux et quatre) font leur présentation séquentiellement. Les pays qui présentent peuvent également envisager d'avoir un dialogue entre eux sur leurs ENV. Une fois que tous les pays participant à la session ont présenté, des questions sont posées aux pays exposants. Les présentateurs venant pour la deuxième fois présenteront uniquement sous forme de panel. Dans le *format individuel*, un pays fait sa présentation, suivie de questions provenant des pays de l'auditoire, ainsi que de grands groupes et d'autres parties prenantes. La séquence est répétée pour les autres pays de la session. Sauf accord contraire avec les pays exposant, l'ordre des présentations au sein d'une session particulière est déterminé en fonction du rang protocolaire de l'exposant. Au

même rang protocolaire, l'ordre des présentations des pays au sein d'une session est l'ordre alphabétique des pays.

## Calendrier des ENV

Le projet de calendrier des présentations des ENV (du 13 au 18 juillet) est élaboré sur la base du principe d'universalité, afin que les sessions reflètent au mieux la diversité régionale et les différents niveaux de développement. Il sera envisagé de tenir compte des contraintes de temps des ministres présentateurs si celles-ci sont communiquées en temps opportun au DAES. Les pays peuvent également proposer leur propre composition de groupes, en tenant compte de la diversité régionale susmentionnée. Le Président de l'ECOSOC transmet le projet de calendrier aux représentants permanents auprès de l'ONU des pays effectuant des ENV.<sup>18</sup>

Avant la présentation au FPHN, le pays devrait se préparer à :

- soumettre tout matériel audiovisuel sur la mise en œuvre des ODD par l'ENV dans les délais communiqués par DAES;
- finaliser les détails de la composition de la délégation;
- coordonner avec sa mission permanente à New York;
- finaliser personnes à asseoir sur le podium, en tenant compte des places disponibles; et
- déterminer si les parties prenantes nationales se verront accorder du temps pour s'exprimer dans le cadre de la présentation de L'ENV.

## Présentation au FPHN

Selon les modalités actuelles, le temps accordé aux pays pour présenter au FPHN est limité.

Conformément à la pratique passée, les pays présentant un ENV pour la première fois disposeront de 15 minutes pour leur présentation, suivies d'un temps similaire pour les questions des autres pays et des parties prenantes et prenant en compte le temps pour les changements de podium. Les 15 minutes allouées pour la présentation en tant que telle englobent l'utilisation éventuelle d'un support audiovisuel, y compris les vidéos.

---

Voir note de bas de page 4 ci-dessus

Les pays présentant un ENV pour la deuxième fois se verront allouer un total de 20 minutes chacun sous forme de panel: 10 minutes seront allouées pour la présentation de l'ENV et 10 min pour les Q&R.

La présentation au FPHN pourrait mettre en évidence les principaux messages de l'ENV et pourrait aborder des questions critiques entrant dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Il est recommandé qu'un ministre ou une personne de rang supérieur dirige cette présentation. Au cours des années précédentes, les exposants comprenaient des premiers ministres, des vice-premiers ministres et des ministres de divers portefeuilles.

Pour utiliser efficacement le temps de présentation limité, les pays pourront en outre envisager les options ci-dessous:

- Soumettre le rapport de l'ENV bien avant le FPHN pour alimenter un débat interactif de fond au FPHN.
- Utiliser des infographies ciblées, une visualisation des données et, le cas échéant, des vidéos pour communiquer des messages complexes sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et des ENV tels que le processus préparatoire, les liens, les priorités, les innovations, les progrès et les défis dans un très court laps de temps.
- Offrir un espace aux parties prenantes telles que la société civile, les jeunes et le secteur privé et autres pour partager leurs contributions et leurs points de vue sur les progrès des ODD.
- Les pays pourraient envisager de travailler de manière informelle avec d'autres pays présentant des ENV pour comparer les processus d'examen et les résultats, par exemple le jumelage pour l'apprentissage par les pairs, en vue de faciliter un échange des enseignements tirés et des bonnes pratiques pendant et après la présentation de l'ENV.
- Un « groupe d'amis des ENV » a été lancé en 2019 et peut soutenir la préparation de la discussion interactive à la suite de la présentation d'un ENV au FPHN, si le pays concerné le souhaite. Il est présidé par Son Excellence Juan Sandoval Mendiola, Représentant permanent adjoint du Mexique auprès des Nations Unies à New York.

- Utiliser au mieux le temps alloué, y compris éventuellement des questions et réponses écrites, pour permettre des discussions interactives et des sessions de questions / réponses pendant le FPHN, ce qui peut renforcer l'apprentissage par les pairs et l'échange des meilleures pratiques.
- Envisager d'utiliser activement les forums régionaux de développement durable dans les cinq régions comme étape préparatoire pour partager les progrès et les défis et les meilleures pratiques concernant la préparation des ENV et réfléchir sur le suivi des ENV.
- Pensez à votre public: et quelles expériences des efforts de mise en œuvre de l'Agenda 2030 de votre pays pourraient être pertinents pour d'autres pays? Quels messages souhaiteriez-vous mettre en évidence pour des partenaires potentiels?

**Conseil :**

- ✓ Des vidéos des présentations passées d'ENV sont disponibles dans les archives d'ONU Web TV: <http://webtv.un.org>
- ✓ Les présentations Power-Point des ENV des années précédentes sont publiées sur la page nationale du pays présentant dans la base de données ENV : <https://sustainabledevelopment.un.org/vnrs/>

Les pays peuvent également examiner la meilleure façon d'utiliser les réunions informelles autour du FPHN pour approfondir les enseignements tirés du processus d'examen et solliciter des commentaires sur leurs ENV, notamment en participant activement à des événements spéciaux et à des laboratoires ENV, en co-organisant des événements parallèles ou en utilisant d'autres moyens pour partager les expériences pertinentes et les enseignements tirés. Les pays présentateurs sont encouragés à s'assurer que leurs panels de présentation sont équilibrés entre les sexes.

## H. Après la présentation

Afin de bénéficier pleinement des ressources investies dans la préparation de l'ENV, les pays pourraient envisager des mesures de suivi concrètes. Quelques points à considérer :

- Assurez une large diffusion de l'ENV. Par exemple, les pays pourraient convoquer une conférence de presse afin de présenter les résultats de la présentation de l'ENV au Forum politique de haut niveau.
- Organisez un débriefing de l'équipe ENV portant sur les résultats de la présentation au FPHN. Une telle réunion pourrait englober un résumé des enseignements tirés et des bonnes pratiques d'autres pays ayant présenté lors de la même session.
- Encouragez des actions concrètes portant sur les priorités identifiées dans l'ENV. Par exemple, convoquez une réunion du cabinet ou autre organe de prise de décision approprié afin d'examiner le suivi de l'ENV.
- Élaborez un plan d'action/une feuille de route indiquant qui, quoi, où et quand afin d'assurer un suivi des priorités identifiées.
- Envisagez de rencontrer, le cas échéant, les représentants du Bureau du coordonnateur résident et l'équipe de pays des Nations Unies, ainsi que les donateurs bilatéraux concernant le suivi et le soutien aux priorités identifiées dans l'ENV.
- Prenez des initiatives visant à simplifier l'examen pour un usage public plus large.
- Examinez la possibilité de présenter au Parlement un rapport annuel sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030.
- Examinez la possibilité de partager les enseignements tirés de l'ENV au niveau régional.
- Institutionalisez les efforts de collecte de documents en vue des ENV.
- Utilisez les enseignements tirés du processus de l'ENV pour affiner et améliorer les arrangements institutionnels.
- Envisagez d'initier une décision sur la préparation et la présentation d'un prochain ENV.

## Annexe 1 : Préparation de l'ENV : la liste de contrôle

Rubriques	Actions
<b>1. Préparation initiale et organisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Envoyer une lettre au président de l'ECOSOC pour lui faire part de la décision de mener une ENV.</li> <li><input type="checkbox"/> Attribuer la responsabilité de la coordination et de la préparation de l'ENV.</li> <li><input type="checkbox"/> Identifier et évaluer les ressources nécessaires.</li> <li><input type="checkbox"/> Procéder au cadrage de l'examen. Les pays sont encouragés à fournir de brèves informations sur les progrès et l'état d'avancement de tous les 17 ODD.</li> <li><input type="checkbox"/> Élaborer un plan de travail /une feuille de route avec des produits livrables alignés sur les échéances du FPHN (par exemple, soumission des messages clés, du rapport de l'ENV et le matériel audiovisuel).</li> <li><input type="checkbox"/> Cartographier les principaux acteurs nationaux (par exemple, le Parlement, les ministères de tutelle, le bureau national de la statistique, les autorités locales, les parties prenantes).</li> <li><input type="checkbox"/> Préparer les grandes lignes de l'ENV et définir des messages clés. Considérez le scénario derrière l'ENV : quelle est l'histoire du développement durable dans votre pays?</li> <li><input type="checkbox"/> Répartir les tâches de collecte d'informations et de données, notamment en s'appuyant sur des documents nationaux existants et des rapports d'ENV antérieurs.</li> <li><input type="checkbox"/> Assigner les tâches de préparation des infographiques, éléments de visualisation des données, etc., pour la présentation de l'ENV</li> </ul>
<b>2. Communications avec les parties prenantes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Contacter les départements du gouvernement concernés (ministères de tutelle) et les agences, en fournissant les informations de base, par exemple sur l'ENV, les informations/données demandées et la mise en place d'un point focal.</li> <li><input type="checkbox"/> Concevoir une stratégie d'engagement des parties prenantes, identifiant les parties</li> </ul>

	<p>prenantes clés et la méthode d'engagement (envisager des options hors ligne et en ligne).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Définir un volet information et sensibilisation du public afin de communiquer les divers canaux à travers desquels les parties prenantes pourraient contribuer au processus de l'ENV, en utilisant les services de communication du gouvernement, les réseaux sociaux, etc.</li> <li><input type="checkbox"/> S'assurer que des efforts ciblés sont faits pour toucher les groupes marginalisés et ceux qui risquent d'être laissés de côté.</li> </ul>
<p><b>3. Préparation de l'ENV</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Examiner et intégrer la documentation reçue, y compris les données, les autres rapports et les ENV précédents.</li> <li><input type="checkbox"/> Faire un suivi auprès des agences du Gouvernement/des sources d'information afin de mobiliser la documentation manquante ou de faire des analyses supplémentaires.</li> <li><input type="checkbox"/> Identifier les participants aux ateliers préparatoires mondiaux et régionaux.</li> <li><input type="checkbox"/> Préparer le premier projet d'examen, et identifier les lacunes, et les parties prenantes.</li> <li><input type="checkbox"/> Préparer un projet de messages clés (pas plus de 700 mots) à faire approuver et à soumettre au DAES des Nations unies avant le 1 mai 2020.</li> <li><input type="checkbox"/> Faire une revue interne de l'ENV, y compris en termes de contrôle de la qualité, en prévoyant du temps pour la résolution des questions sur lesquelles différents points de vue ont été exprimés.</li> <li><input type="checkbox"/> Partager le document avec les responsables gouvernementaux concernés et prévoir du temps pour recueillir leurs avis et commentaires.</li> <li><input type="checkbox"/> Donner aux parties prenantes la possibilité de formuler des commentaires, et dans la mesure du possible, intégrer les commentaires de tous les acteurs et parties prenantes nationaux.</li> <li><input type="checkbox"/> Corriger l'ENV et prendre des dispositions pour en assurer la traduction en anglais, si nécessaire/souhaitable, et faire la mise en page et la mise en forme.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Soumettre pour approbation et validation si nécessaire (par exemple au ministre, au Premier ministre, au conseil des ministres).</li> <li><input type="checkbox"/> Transmettre une copie électronique de l'ENV au DAES avant le 12 juin 2020.</li> </ul>
<p><b>4. Présentation au FPHN</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Remplir le questionnaire sur le format de présentation préféré (panel / individuel), l'identité du présentateur et de la composition de la délégation, et le retourner au DAES dans le délai indiqué pour de plus amples informations sur la présentation au FPHN.</li> <li><input type="checkbox"/> Produire des matériaux audiovisuels pour la présentation de l'ENV et les soumettre au DAES avant le 19 juin 2020.</li> <li><input type="checkbox"/> Sélectionner les messages clés pour la présentation de l'ENV, tout en respectant le temps alloué.</li> <li><input type="checkbox"/> Coordonner les dispositions logistiques avec la Mission permanente à New York.</li> </ul>

## Annexe 2 : Proposition de directives communes d'application volontaire sur les rapports aux fins des examens nationaux volontaires au sein du forum politique de haut niveau

### I. Introduction

Les Examens nationaux volontaires (ENV) de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le Développement durable lors du Forum politique de haut niveau pour le Développement durable (FPHN) constituent la pierre angulaire du cadre de suivi et de revue de l'Agenda 2030. Ces examens se terminent par un rapport national et une restitution au FPHN. Ils sont le plus significatifs lorsqu'ils sont sous-tendus par un processus de revue inclusif, participatif, transparent et approfondi aux niveaux national et infranational, lorsqu'ils sont basés sur des données, produisent des leçons et des solutions tangibles, et lorsqu'ils sont suivis d'actions concrètes et de collaborations qui concourent à la mise en œuvre des ODD.

Les directives communes d'application volontaires visent à soutenir les États membres dans la conduite des ENV. Elles ont été initialement préparées par le Secrétaire général en décembre 2015.<sup>1</sup> Elles ont été mises à jour une première fois en décembre 2017 pour refléter les leçons apprises au cours des deux années qui ont suivi et plus récemment en novembre 2019 en tenant compte des expériences du premier cycle du FPHN<sup>2</sup>. Elles fournissent un cadre pour l'intégration de certains éléments communs dans les rapports tout en garantissant aux pays une certaine marge de manœuvre pour s'adapter à leurs propres situations.<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Voir l'annexe au rapport du Secrétaire général sur jalons essentiels sur la voie d'un suivi et d'un examen cohérents, efficaces et inclusifs au niveau mondial, [A/70/684](#).

<sup>2</sup> Voir le paragraphe 8 de la résolution [70/299](#) du 29 juillet 2016.

<sup>3</sup> Il est important de noter que le Groupe des Nations Unies pour le développement a publié en 2017 des directives pour la préparation des rapports nationaux sur les ODD, en vue de fournir un soutien cohérent des équipes des pays des Nations Unies (GNUD) aux revues au niveau national pour la préparation d'un rapport national sur les ODD. Bien que les directives pour la préparation des rapports nationaux sur les ODD puissent servir comme complément aux présentes directives du Secrétaire général, il convient de noter que l'ENV est clairement différent d'un rapport sur le progrès des ODD, notamment en raison du vaste processus de consultation attendu au niveau national. Voir

## **II. Principes directeurs**

Au paragraphe 74 de l'Agenda 2030, les États membres ont défini un certain nombre de principes pour guider le processus de suivi et de revue à tous les niveaux. Lors de la préparation des examens nationaux volontaires, il est primordial que ces principes soient pris en compte :

a) Engagés à titre volontaire et pilotés par les pays, ils tiendront compte des réalités, des capacités et des niveaux de développement propres à chacun d'eux et respecteront la sphère et les priorités de leur politique générale. La prise en main par les pays étant essentielle à la réalisation d'un développement durable, les résultats des processus nationaux serviront de fondement aux examens à effectuer aux niveaux régional et mondial, vu que l'examen mondial reposera principalement sur les sources officielles nationales de données ;

b) Ils suivront les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et cibles universels, y compris les moyens de mise en œuvre, dans tous les pays, d'une façon qui respecte leur caractère universel, intégré et interdépendant et les trois dimensions du développement durable ;

c) Ces processus se dérouleront dans une perspective à long terme, recenseront les réalisations, les problèmes, les lacunes et les facteurs clefs de succès et aideront les pays à faire des choix en connaissance de cause. Ils permettront de mobiliser les moyens de mise en œuvre et les partenariats nécessaires, aideront à trouver des solutions et à déterminer quelles sont les meilleures pratiques et faciliteront la coordination et le fonctionnement efficace du système international de développement ;

d) Ils revêtiront pour tous un caractère ouvert, non sélectif, participatif et transparent et faciliteront la communication d'informations par toutes les parties concernées ;

e) Ils seront axés sur l'être humain, tiendront compte des différences entre les sexes, respecteront les droits de l'homme et accorderont une attention particulière aux plus pauvres, aux plus vulnérables et à ceux qui ont été laissés de côté ;

f) Ils mettront à profit, s'il y a lieu, les cadres et processus existants, éviteront les doubles emplois et s'adapteront à la situation, aux capacités, aux besoins et aux priorités des pays. Ils évolueront progressivement,

tiendront compte des problèmes qui se font jour et des nouvelles méthodes mises au point et réduiront la charge que l'établissement de rapports fait peser sur les administrations nationales ;

g) Ils seront rigoureux, fondés sur l'analyse des faits et étayés par des évaluations menées par les pays et des données de qualité, accessibles, actualisées, fiables et ventilées selon le revenu, le sexe, l'âge, la race, l'appartenance ethnique, le statut migratoire, le handicap, la situation géographique et d'autres caractéristiques pertinentes dans le contexte national ;

h) Ils nécessiteront un appui accru au renforcement des capacités des pays en développement, en vue notamment d'étoffer les systèmes de collecte de données et les programmes d'évaluation nationaux dans les pays d'Afrique, les pays les moins avancés, les petits États insulaires en développement, les pays en développement sans littoral et les pays à revenu intermédiaire ;

i) Ils bénéficieront de l'appui actif du système des Nations Unies et d'autres institutions multilatérales.

### **III. Structure et contenu d'un rapport pour le FPHN**

*Il est recommandé aux Etats de structurer le rapport en respectant les lignes directrices mis en évidence ci-dessous, qui donneront un aperçu du suivi de l'Agenda 2030 et assureront la cohérence et la comparabilité des rapports entre différents pays. Cela permettra également d'éclairer le processus de revue et de susciter des réflexions sur la mise en œuvre au niveau national, régional et mondial. Les pays sont encouragés à développer chacun des points proposés de manière équilibrée.*

**1. Déclaration liminaire.** Dans la déclaration liminaire, le chef d'État ou de gouvernement, un ministre ou un autre haut responsable gouvernemental pourrait exposer les points clés relatives au progrès en cours des ODD et la réaction du gouvernement face au caractère transformateur de l'Agenda 2030 de développement durable, y compris par ses plans nationaux de développement, stratégies, politiques ou autres documents pertinents, y compris les politiques sectorielles et les plans d'action et financiers spécifiques. Il pourrait souligner les réalisations / résultats obtenus depuis l'adoption de l'Agenda 2030 et indiquer les mesures que le pays a l'intention de prendre pour accélérer la mise en œuvre de l'Agenda dans le cadre d'

une décennie d'action et de réalisations lancée lors du Sommet sur les ODD en Septembre 2019<sup>4</sup>.

**2. Points saillants.** Une synthèse d'une à deux pages qui met en exergue :

- les éléments essentiels du processus de revue au niveau des pays;
- l'état d'avancement de la mise en œuvre des progrès des ODD sur la base de données statistiques, en utilisant les indicateurs des ODD dans la mesure possible et décrivant les facteurs de réussite ou d'échec pour réaliser les progrès;
- la réaction du gouvernement face au caractère intégré, indivisible et interconnecté des ODD et si cela a aidé à trouver des compromis et à accélérer la mise en œuvre;
- la réaction du gouvernement au principe de ne laisser personne de côté;
- deux ou trois exemples de bonnes pratiques et leçons apprises qui peuvent être pertinentes pour d'autres pays, de préférence en mettant l'accent sur des mesures à potentiel transformateur, compte tenu des liens et des synergies entre les ODD;
- deux ou trois exemples de défis rencontrés sur lesquels les pays souhaitent entendre les expériences d'autres pays et d'autres parties prenantes, y compris le système des Nations Unies ;
- deux ou trois domaines où le pays aurait besoin de soutien en matière de financement, de renforcement des capacités, conseil sur les politiques, collecte et analyse de données, de technologie, de partenariats, etc. On espère que cela conduira à mobiliser un soutien à travers la coopération internationale et la poursuite de la collaboration / du jumelage avec un ou plusieurs autres pays.

**3. Introduction.** Le contexte et les objectifs de l'examen pourraient être exposés à ce stade. L'introduction pourrait comporter une brève description des principales caractéristiques du contexte national dans l'optique de l'Agenda 2030, le cycle de revue nationale, et montrer si et comment on a utilisé des rapports nationaux existants aux mécanismes régionaux et internationaux. L'introduction pourrait indiquer comment l'Agenda 2030 se

---

<sup>4</sup> Déclaration politique du forum politique de haut niveau sur le développement durable convoqué sous les auspices de l'Assemblée générale, adoptée le 15 octobre 2019 ([A/RES/74/4](#))

reflète dans les plans et stratégies de développement national et dans les cadres de financement et budgétaires. Elle pourrait mettre en lumière la manière dont l'architecture de la politique soutient la mise en œuvre des trois dimensions du développement durable (économique, sociale et environnementale) et le processus par lequel les politiques ont favorisé cette intégration. L'introduction pourrait aussi souligner des liens avec d'autres accords internationaux tels que le Programme d'action d'Addis Abeba, l'Accord de Paris sur le climat, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, les Orientations de Samoa, le Programme d'action d'Istanbul ou de Vienne, etc. Cela pourrait comprendre la description et la manière dont les synergies entre ces accords sont poursuivies dans les plans nationaux afin de créer des co-bénéfices et d'atteindre de multiples objectifs de manière efficace.

**4. Méthodologie et processus de préparation de l'examen.** Dans cette section pourrait être exposée la méthodologie suivie aux fins de l'examen, en fournissant notamment des indications sur la portée, la profondeur et les facteurs limitants de l'exercice et la manière dont les principes de suivi et d'examen de l'Agenda 2030, y compris le paragraphe 74, ont été utilisés. Des informations sur le processus de préparation de la revue nationale peuvent être présentées, y compris par exemple, comment les différents niveaux et secteurs du gouvernement ont contribué à la revue, et le cas échéant, comment l'approche pangouvernementale a été utilisée en travaillant à travers les secteurs et les institutions dans la mise en œuvre des ODD<sup>5</sup>; si les parlements étaient engagés; si les institutions nationales d'évaluation et de contrôle ou des droits de l'homme ont contribué; quels mécanismes ont été utilisés pour impliquer les parties prenantes de la société civile, si des représentants des groupes vulnérables ont été impliqués, des universitaires, de la jeunesse et des entreprises et, le cas échéant, si les équipes de pays des Nations Unies étaient engagées. La section pourrait décrire comment le rapport national au FPHN a été discuté au niveau national et local et qui a participé aux discussions. Les pays présentant un ENV pour la deuxième fois et les fois suivantes pourraient

---

<sup>5</sup> Sous cette rubrique, les pays voudront peut-être faire rapport sur les dispositions institutionnelles nationales pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 ainsi que sur l'étendue de la collaboration avec les structures gouvernementales établies pour coordonner les rapports avec d'autres organismes internationaux et régionaux soutenant la mise en œuvre des ODD.

expliquer comment ce rapport s'appuie sur le(s) précédent(s) et les changements les plus importants survenus depuis le dernier examen.

## 5. Politique et environnements facilitateur.

**(a) Œuvrer à l'appropriation des objectifs de développement durable et les ENV.** Au titre de l'examen pourraient être exposés comment toutes les parties prenantes, comme autorités centrales et locales, organes législatifs, institutions nationales d'évaluation /contrôle et des droits humains ou autres institutions, population, société civile et secteur privé ont été impliqués dans la mise en œuvre et le suivi de l'Agenda 2030, y compris les objectifs et cibles. L'examen pourrait porter sur la manière dont différents groupes, en particulier les femmes et les jeunes, ainsi que des personnes handicapées, des personnes vivant avec le VIH/sida, des personnes âgées, des autochtones, des réfugiés, des déplacés, des migrants et autre groupes vulnérables ont été impliqués dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et sur la façon dont l'engagement direct des individus a été facilité.

**(b) Incorporation des objectifs de développement durable dans les cadres nationaux.** Le pays se prêtant à l'examen pourrait montrer comment l'intégration des ODD dans la législation, les politiques, les plans, les budgets et les programmes du pays, y compris la stratégie de développement durable, s'il en existe une, a contribué à la bonne mise en œuvre des ODD et des cibles. Cela inclura l'examen de la cohérence des politiques et les questions transversales<sup>6</sup>. Les pays sont encouragés à être précis dans l'identification des principaux défis et difficultés rencontrés dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable dans leur ensemble et comment ils prévoient de surmonter ces obstacles. Plus précisément, le pays peut décrire la façon dont les décideurs politiques se coordonnent à travers la planification nationale, les processus budgétaires, financiers et d'investissement, qui peuvent, par exemple, apporter une réponse plus profonde, plus rapide et plus ambitieuse aux défis auxquels leurs économies sont confrontées. Les pays sont encouragés - même dans le cas de données incomplètes - à fournir, dans la mesure du possible, une analyse des causes de leurs défis de mise en œuvre des ODD et des jalons et marche à suivre, y compris le rôle de la façon dont l'engagement des différents acteurs peut aider à combler ces lacunes. Les pays pourraient envisager de décrire comment les villes, les autorités locales et les

---

<sup>6</sup> Dans cet esprit, l'examen pourrait discuter de la manière dont l'analyse, les orientations et les recommandations des mécanismes régionaux et internationaux ont été incorporées dans les cadres et politiques nationaux à l'appui de la mise en œuvre des ODD.

communautés ont poursuivi l'Agenda 2030 et comment elles ont soutenu leurs efforts. Les pays puissent aussi mentionner les principaux efforts entrepris par les autorités locales et les acteurs non étatiques, y compris le rôle des scientifiques et des universitaires dans le conseil sur les interfaces entre les pouvoirs publics et les politiques, et les avantages découlant des partenariats multipartites, pour atteindre les Objectifs. Ils sont également encouragés à intégrer une perspective d'égalité des sexes dans toutes les sections du rapport.

**(c) Intégration des dimensions économique, sociale et environnementale.** L'examen pourrait porter sur les modalités d'intégration des trois dimensions (économique, sociale et environnementale) du développement durable et sur la manière dont les politiques en lien avec le développement durable sont conçues et appliquées pour assurer cette intégration y compris une analyse des liens pertinents entre les objectifs et les cibles. Il peut également inclure une analyse des progrès et des initiatives liés au thème du forum politique de haut niveau pour cette année.

**(d) Ne laisser personne de côté :** L'examen pourrait également évaluer la prise en compte du principe de ne laisser personne de côté dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Cela permettrait également de voir comment ce principe a été traduit en actions concrètes pour lutter contre les inégalités et la discrimination, ainsi que des efforts pour assurer une participation inclusive et efficace aux efforts de mise en œuvre. À cet égard, l'examen doit permettre de préciser comment les plus défavorisés et les groupes vulnérables ont été identifiés, notamment en améliorant la collecte et la ventilation des données, ainsi quels politiques et programmes de mis en œuvre ont été mis en place pour répondre à leurs besoins et soutenir leur autonomisation. Les pays sont encouragés à aller au-delà des politiques sociales et à inclure dans leurs ENV des politiques et des technologies macroéconomiques qui ont un impact sur la situation des plus défavorisés et soutiennent l'inclusion sociale et économique de tous, sans distinction d'âge, de sexe, de handicap, de race, d'ethnicité, d'origine, de religion ou statut économique ou autre. Une attention particulière devrait être accordée à la manière dont les efforts nationaux sont déployés pour faciliter l'autonomisation des femmes et des filles.

**(e) Mécanismes institutionnels.** Le pays se prêtant à l'examen pourrait fournir des renseignements sur les dispositions qu'il a prises pour adapter son cadre institutionnel pour application d'Agenda 2030. Cela pourrait inclure les modalités de prise en compte des avis des différents ministères, organismes et échelons des pouvoirs publics et des acteurs non gouvernementaux y compris les représentants des groupes vulnérables étaient mobilisés autour de l'Agenda 2030 et comment leurs opinions ont été prises en compte. Les pays

puissent aussi considérer d'inclure l'information sur l'(es) institution(s)/mécanismes en charge de la coordination et de l'intégration de mise en œuvre de l'Agenda 2030 et comment ils ont interagi avec les organismes nationaux compétents, tels que les entités nationales de planification, les organes de contrôle ou les mécanismes nationaux de notification et de suivi. Cette section pourrait également inclure une réflexion sur la manière dont le pays a veillé à ce que les mécanismes institutionnels soutenant la mise en œuvre des ODD soient efficaces, responsables et inclusifs. L'examen pourrait aussi exposer les efforts entrepris pour mobiliser les institutions autour de la réalisation des Objectifs de développement durable, améliorer leur fonctionnement, les rendant plus réactives, responsables et transparentes et promouvoir la collaboration et le changement pour parvenir à une cohérence et intégration des politiques intersectorielles. Le pays pourrait donner des renseignements sur la répartition des responsabilités entre les différents échelons de l'État (central, infranational et local) s'agissant d'assurer la cohérence de la mise en œuvre et de l'examen de l'avancement de l'Agenda 2030. Cette section pourrait mettre en évidence ce qui a été fait pour garantir que les données, informations et analyses pertinentes sont systématiquement collectées, partagées, analysées et utilisées dans tous les secteurs et comment cela a contribué à la mise en œuvre des ODD. Il serait utile que le pays indique comment il évalue les progrès accomplis dans la mise en œuvre des Objectifs de développement durable, notamment des mécanismes de suivi et d'évaluation des politiques et mesures prises. L'examen pourrait également mettre en évidence si et comment la préparation et le suivi des ENV sont intégrés dans ces processus en cours. Cela comprend la préparation des rapports nationaux sur les ODD, avec le soutien de l'équipe de pays des Nations Unies, le cas échéant.

**(f) Questions d'ordre structurel.** Les pays sont encouragés à faire rapports sur les problèmes structurels ou les obstacles auxquels ils ont été confrontés pendant mise en œuvre de l'Agenda 2030, y compris les éventuelles conséquences externes des politiques nationales des autres pays sur leurs économies et sociétés et l'impact de leurs propres politiques sur d'autres pays . Les pays peuvent mettre en évidence les politiques porteuses de transformation, les outils et les changements institutionnels dont ils ont fait usage pour résoudre ces problèmes ou obstacles et résoudre les tensions entre les objectifs.

## 6. Progrès sur les objectifs et les cibles :

Il est recommandé aux pays de fournir des informations sur les progrès réalisés et l'état de mise en œuvre de tous les ODD. Il serait souhaitable de décrire les difficultés critiques rencontrées pour atteindre les objectifs et la manière dont elles pourraient être traitées, en se référant, aux données fournies dans une annexe statistique. L'examen pourrait indiquer si une base de référence pour les objectifs a été définie et, dans le cas contraire, quels sont les obstacles qui subsistent pour le faire. Les pays sont encouragés à examiner les 17 ODD; cependant, certains pourraient être traités de manière plus approfondie, par exemple pour illustrer des politiques novatrices visant à atteindre des objectifs, ou des exemples qui pourraient être particulièrement intéressants pour l'apprentissage par les pairs et dans un contexte international ou régional.

L'examen des objectifs pourrait se concentrer sur les tendances, les réussites, les défis, les enjeux nouveaux et les leçons apprises, et décrire les mesures qui ont été prises pour remédier aux lacunes et aux défis existants. Il pourrait aider à identifier les lacunes, les solutions, les meilleures pratiques, synergies, tensions et les domaines nécessitant des conseils et un soutien d'autres pays ou institutions. L'examen pourrait porter sur l'évolution des indicateurs mondiaux convenus pour suivre l'état d'avancement des objectifs et cibles classés prioritaires, mais les pays pourraient à leur convenance renvoyer à des indicateurs nationaux et régionaux complémentaires. Les conclusions présentées dans cette section devraient être basées sur des données empiriques, afin d'avoir des éléments concrets pour mesurer le progrès. Les pays qui procéderont à la présentation de leur deuxième examen national volontaire et subséquent, pourront inclure les progrès réalisés et des efforts particuliers pour donner suite aux constatations faites lors du dernier examen en date. Les pays pourraient identifier les mesures qu'ils ont l'intention de prendre dans un proche avenir et au cours des prochaines années pour accélérer les progrès vers l'Agenda 2030, à la suite de la Décennie d'action et de la réalisation des ODD lancées lors du Sommet sur les ODD en septembre 2019.

**7. Moyens de mise en œuvre.** Eu égard aux défis et tendances susmentionnés, l'examen pourrait couvrir les modalités de mobilisation des moyens de mise en œuvre (financement, technologie, renforcement des capacités, etc.), les difficultés auxquelles se heurte ce processus et les ressources requises pour mettre en œuvre l'Agenda 2030, l'examen de la gamme complète des sources de financement (public / privé, national /

international) et les moyens de mise en œuvre non financiers, tels que renforcement des capacités, des données et technologie et partenariats. Les pays pourraient élaborer sur leur stratégie de financement / cadre de financement national intégré, le cas échéant, et sur les politiques et réformes appropriées en place pour financer leur stratégie. L'examen pourrait indiquer comment les systèmes financiers, les données statistiques et l'allocation des ressources sont alignés pour soutenir la réalisation de l'Agenda 2030 et son promis à ne laisser personne de côté. La couverture de la mobilisation des ressources intérieures pourrait inclure la contribution du secteur privé. Les expériences de budgétisation sensible aux sexes, le cas échéant, devraient être reflétées. Les pays sont également encouragés à couvrir la technologie, identifier la technologie et le développement des capacités concrètes et les besoins de données, et la contribution des partenariats multipartites. Les pays pourraient également fournir un aperçu de la mise en place institutionnelle et des mécanismes de coordination (intra-gouvernementaux et avec d'autres parties prenantes) qui aident à mettre en œuvre la stratégie de financement. Les pays donateurs pourraient décrire comment ils ont révisé leurs orientations en matière de coopération au développement pour les aligner sur l'Agenda 2030.

**8. Conclusion et étapes suivantes.** Sur la base des résultats de l'examen, le pays pourrait indiquer les mesures prévues pour améliorer la mise en œuvre de l'Agenda 2030, notamment dans le cadre de la Décennie d'action pour le développement durable. Il pourrait également préciser comment il entend suivre les objectifs aux niveaux national et infranational, y compris la diffusion des ENV et autres examens nationaux et de leurs conclusions. Cette section pourrait mettre en évidence les leçons que le pays a tirées du processus d'ENV, comment il les appliquera dans la mise en œuvre continue et quel soutien le pays aurait besoin à l'avenir pour préparer ces examens.

**Annexes.** Le pays se prêtant à l'examen sont encouragés à fournir une annexe contenant des données structurées en fonction des indicateurs mondiaux relatifs aux Objectifs de développement durable et y ajouter des indicateurs relatifs aux priorités définies aux niveaux régional et national le cas échéant. Il pourrait préciser si les statistiques proviennent de son système national de statistique et signaler les principales lacunes des statistiques officielles en lien avec les

indicateurs. Les pays pourraient inclure des annexes supplémentaires dans lesquelles ils présenteront les meilleures pratiques et/ou les politiques et stratégies qui ont permis faire les avances dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Les pays pourraient envisager d'inclure une annexe spécifiquement sur les liens entre les buts et les objectifs ainsi que les impacts mondiaux des actions nationales. Ils pourraient également inclure une liste des acteurs consultés lors de la préparation du rapport. Ils pourraient également inclure des commentaires des parties prenantes sur le rapport dans une annexe. Si les pays le souhaitent, ils peuvent envoyer d'autres rapports au DAES pour publication sur leur page nationale dans la base de données des ENV, y compris les rapports complémentaires des parties prenantes.

#### **IV. Présentation au FPHN**

Selon les modalités actuelles, le temps accordé aux pays pour présenter au FPHN est limité. Les pays pourraient donc envisager un certain nombre d'options de leurs présentations au FPHN :

- Présenter leur rapport écrit bien avant le FPHN pour alimenter un débat interactif de fond au FPHN ;
- Utiliser des infographiques ciblées, une visualisation de données et vidéos pour communiquer des messages complexes sur la mise en œuvre des ODD (tels que le processus préparatoire de l'ENV, les liens, les priorités, les innovations, progrès et défis) dans un très court laps de temps;
- Offrir un espace aux parties prenantes telles que la société civile, les jeunes et le secteur privé et autres pour partager leurs contributions et leurs points de vue sur les progrès des ODD dans le pays;
- Les pays pourraient envisager de travailler de manière informelle avec d'autres pays présentant des ENV pour comparer les processus d'examen et les résultats, par exemple le jumelage pour l'apprentissage par les pairs;
- Utiliser au mieux le temps alloué pendant le FPHN, pour permettre des discussions interactives, ce qui peut renforcer l'apprentissage par les pairs et l'échange des meilleures pratiques. Cela peut inclure des questions et réponses écrites;
  - Envisager d'utiliser activement les forums régionaux de développement durable dans les cinq régions comme étape préparatoire pour partager les progrès et les défis et les meilleures

pratiques concernant la préparation des ENV et réfléchir sur le suivi des ENV.

En marge de la rencontre formelle, les pays pourraient également utiliser leur temps à meilleur escient pour échanger davantage avec les participants au FPHN sur les leçons tirées du processus d'examen et solliciter des commentaires sur leurs ENV, notamment en participant activement à des événements spéciaux et aux laboratoires ENV (VNR Labs), et en coorganisant des événements parallèles. Les pays présentateurs sont encouragés à s'assurer que leurs panels de présentation sont équilibrés entre les sexes.



FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU  
SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

**manuel**

de préparation des

**EXAMENS  
NATIONAUX  
VOLONTAIRES**